

Plus

Entente Québec-Innus
Pour quelques arpents de controverses
pages B4 et B5



Dieppe
Le dernier adieu aux héros... page B3

La Presse

CAHIER B | LA PRESSE | MONTRÉAL | SAMEDI 17 AOÛT 2002



CHARLES CÔTÉ

L'AVENIR DE LA RUPERT

SAM 1 > Requiem pour une rivière
DIM 2 > Un méga-projet pour 2010

Hydro-Québec a commencé ses consultations en vue de la dérivation de la rivière de Rupert, à la Baie-James. Ce projet est la pierre d'assise de la Paix des braves, l'accord entre les Cris et le gouvernement du Québec, mais il continue de soulever de l'opposition, tant chez des écologistes québécois que chez les Cris traditionalistes. De retour d'une expédition de 13 jours sur la Rupert, La Presse a consulté des spécialistes et a interviewé le président d'Hydro-Québec, André Caillé, au sujet de ce projet, le plus coûteux entrepris au Québec depuis la construction de la centrale LG1. Nous vous présentons aujourd'hui le premier volet des deux volets de notre dossier.

REQUIEM POUR LA RUPERT

« Hydro-Québec veut détourner l'eau de la Rupert vers le nord, mais je veux que son esprit coule vers le sud, vers les gens qui consomment l'énergie. »

C'est ainsi que Freddy Jolly, un trappeur jovial au regard vif, résume son état d'esprit après avoir canoté sur l'une des plus grandes rivières encore vierges du Québec.

L'énergie dont parle Freddy Jolly, ce sont les 12,6 térawatts/heure (Twh) qu'Hydro compte générer avec l'eau de la Rupert. Assez de courant pour alimenter une ville de 575 000 habitants. Le Québec en aura bientôt besoin, affirme Hydro-

Québec, mais certains spécialistes et militants en doutent. Ils prônent des alternatives comme des mesures d'économie d'énergie ou encore la production d'énergie éolienne.

Parti de son territoire de trappe, où serait construite la digue qui détournerait la plus grande partie des eaux de la Rupert, M. Jolly a atteint la route de la Baie-James, 170 kilomètres en aval, six jours plus tard. Un périple inédit en compagnie de journalistes, avec des militants cris et québécois de Révérence Rupert, un organisme qui fait campagne contre le projet de dérivation.

Tout au long du trajet, il a déroulé ses cartes décrivant le projet d'Hydro-Québec. Un groupe de camp de vacances Wabun, en Onta-

rio, surtout composé de jeunes Américains, a eu droit à une leçon de filetage du doré et à un exposé sur les méfaits des barrages sur les populations d'esturgeon.

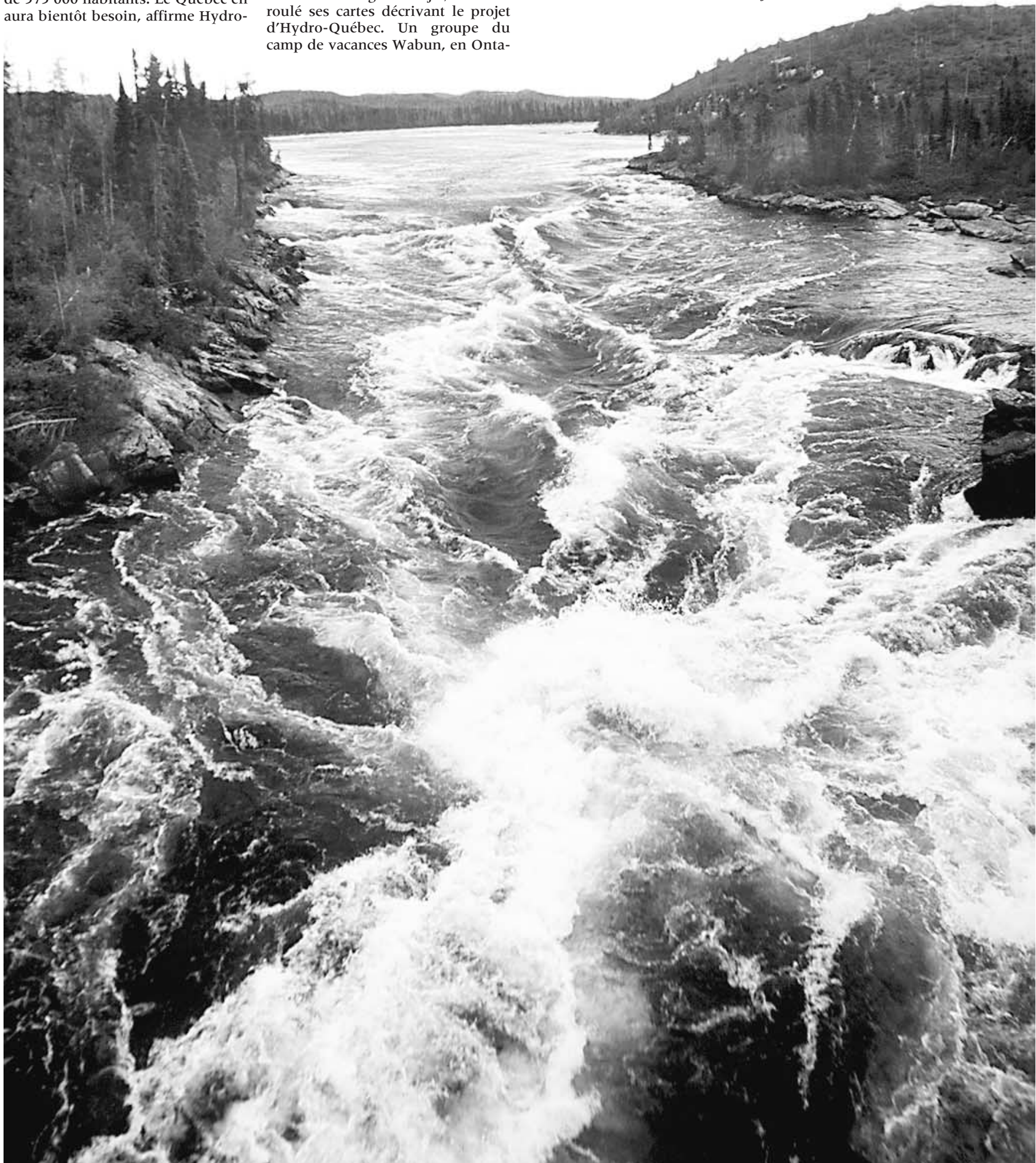
Rencontré à un autre détour de la rivière, Lars Monsen, un aventurier norvégien en route vers le Labrador, a dû lui aussi acquiescer avec M. Jolly. « Je suis heureux de voir cette rivière et triste de la savoir menacée », a-t-il dit.

Trappeur depuis 30 ans, Freddy Jolly se sent investi d'une mission. « Le Grand Conseil n'aime pas quand je parle contre le projet, dit-il. Mais je leur dis de ne pas se mettre en colère contre moi, car je

ne parle pas en mon nom. Je parle au nom de la rivière, de la terre, de tout ce qui y vit. »

Il se dresse contre une partie de sa communauté, en particulier contre ses dirigeants. Ces derniers ont ouvert la porte à la dérivation de la Rupert, ainsi qu'à l'exploitation forestière et minière en Eeyou Istchee (la terre des Cris) dans le cadre de la Paix des braves, un accord intervenu en octobre 2001 qui règle tout le contentieux entre Québec et les 15 000 Cris de la Baie-James.

Voir REQUIEM en B2





Photos REGAN MORAN et JEAN-PHILIPPE FORTIN, collaboration spéciale

Le trappeur cri Freddy Jolly montre ses cartes du projet de dérivation de la Rupert au comédien Roy Dupuis, en tournée à la Baie-James pour le tournage d'un documentaire. À l'arrière-plan, l'environnementaliste Harvey Mead. Photo du haut, Joël Létourneau pagayant sur la Rupert, vers le kilomètre 225. Les membres de l'expédition sur la Rupert (photo du centre, à droite) arrivent en vue de Waskaganish, en compagnie de Matthew Mukash, vice-grand chef des Cris. Ci-haut, ils prennent une pause après un portage des rapides The Fours, vers le kilomètre 85.

REQUIEM

Suite de la page B1

L'entente est assortie de redevances d'au minimum 70 millions par année pendant 50 ans, un total mirobolant de 3,5 milliards. Ces redevances seront indexées à l'inflation et augmentées selon la valeur des ressources exploitées sur le territoire cri, y compris l'hydroélectricité. En plus, les entreprises locales participeront aux travaux et les règles de foresterie seront adaptées aux besoins traditionnels des cris.

L'entente a été saluée par les leaders, y compris par Matthew Coon-Come, ancien grand chef des Cris et maintenant chef de l'Assemblée des Premières Nations.

Les Cris ont bien besoin de nouvelles sources de revenus. Leur population est en explosion et le chômage dépasse les 30 %. C'est en tout cas l'argument du Grand Chef des Cris, Ted Moses.

« Qu'est-ce qu'il va arriver dans 25 ans, quand nous aurons 25 000 personnes qui voudront travailler, se loger? demande-t-il dans une entrevue publiée dans le bulletin de l'Autorité régionale crie. Les territoires de trappe vont continuer à produire, mais ce ne sera pas assez pour faire vivre tout le monde. Nous avons besoin d'autres sources beaucoup plus importantes de revenu qui viennent uniquement avec une stratégie économique diversifiée qui inclut l'exploitation des ressources. »

3,5 milliards? Bof!

« Les 3,5 milliards, ce n'est rien, rétorque Freddy Jolly. Cela ne nous consolera jamais de la perte de la rivière. Notre peuple a besoin de soigner ses souffrances. Tout ce dont nous avons besoin pour notre paix intérieure est là, sur la rivière, sur la terre. »

Apparemment, jusqu'ici, les Cris n'ont pas entendu l'appel de Freddy Jolly. En février, l'entente de la Paix des braves a été approu-

vée à 68 % au terme d'une consultation à laquelle toutefois seulement 56 % des Cris ont participé.

Pour Ted Moses, qui a réussi à faire approuver l'entente dans toutes les communautés, la dérivation de la Rupert est un moindre mal, à côté de la menace qui planait sur les Cris depuis 1975, lors de la conclusion de la Convention de la Baie-James : le gigantesque projet NBR (Nottaway-Broadback-Rupert).

Un argument que rejettent les opposants. « Hydro-Québec et nous-mêmes savons depuis les années 1970 qu'ils ne pouvaient pas de toute manière faire de barrages sur la Broadback et la Nottaway, à cause de la nature des sols, dit Lisa Petagumskum. Alors ce n'est pas vrai de dire qu'on sauve ces rivières en sacrifiant la Rupert. »

M^{me} Petagumskum participait à l'expédition avec son conjoint, Lindy Moar, dont la famille élargie détient d'immenses territoires de trappe et de chasse le long de la Rupert.

« Avec ce projet, on vole les générations futures, dit-elle. C'est très égoïste de notre part de sacrifier la rivière pour des emplois, pour de l'argent. D'ailleurs, on nous avait promis des emplois avec la Baie-James et nous attendons toujours. Les gens au pouvoir aujourd'hui ont eu l'occasion de créer des emplois depuis 27 ans. Ils ont tout raté. »

M^{me} Petagumskum ne marche pas non plus dans l'approche de cogestion qu'Hydro-Québec a adoptée en présentant son projet. « Ils nous disent que ce sera à nous, les Cris, de décider combien d'eau restera dans la rivière, dit-elle. Mais ce n'est pas à nous plus qu'à eux de faire ça : c'est au Créateur. Quand on embarque dans leur jeu, on perd nos pères. »

Un opposant influent

Selon Matthew Mukash, vice-grand chef des Cris, le faible taux de participation montre que les gens n'étaient pas prêts à se prononcer sur l'entente. Maître d'oeuvre de la campagne qui a fait dérailler le projet Grande-Baleine à l'aide de brillants coups médiatiques, il veut maintenant ravir le poste de Grand Chef à Ted Moses lors de l'élection du 28 août prochain et mettre un frein au projet de dérivation.

« Ma vision, c'est d'avoir dans 20 ans une rivière qui coule tous les jours, dit-il. Nous allons nous battre pour la préservation des rivières et de la nature en général. »

Il conteste la vision du développement proposée par M. Moses. « En 1975, les Cris ont accepté de faire partie de la société, dit-il. Mais avoir une auto, une maison, ce n'est rien. En cinq ans, on peut tout perdre. Par contre, une rivière qui est là depuis des milliers ou des millions d'années, c'est précieux. »

Mais il ne rejette pas pour autant la Paix des braves. « C'est très difficile de revenir sur un accord comme celui-ci, sur lequel l'autonomie gouvernementale se construit. Nous avons besoin d'autonomie dans le Nord. Mais il faut trouver une alternative. Il faut que les gens dans le Sud s'impliquent. Il y a beaucoup d'emplois durables dans la conservation, la préservation. »

Du courant en trop ?

Pourquoi conserver la rivière de Rupert? La question, rétorquent les opposants est plutôt : pourquoi la dériver ?

Certains militants écologistes consultés par *La Presse* estiment que le Québec n'a pas besoin de l'énergie de la Rupert et que la preuve de la rentabilité du projet reste à faire.

« On est en train de bâtir des équipements dont on n'aura pas besoin, dit John Burcombe, du mouvement Eau Courant. Et l'effort d'Hydro-Québec dans l'efficacité énergétique est lamentable. »

« Quand on superpose les prévisions de croissance avec la réalité, on s'aperçoit qu'Hydro-Québec surestime toujours la consommation future », dit Jean-François Blain, auteur d'un livre percutant sur la société d'État (1).

Professeur à l'Université Laval, Jean-Thomas Bernard estime au contraire que le Québec doit se remettre à construire des barrages. « La demande continue de croître et on a fait relativement peu de développement depuis huit ans, dit-il. Actuellement, on rapatrie les exportations. Les exportations nettes reculent. L'alternative, ce sont les centrales au gaz naturel. »

Il ne croit pas que les économies d'énergies soient rentables au Québec parce que l'électricité est trop peu coûteuse. (Récemment, un programme d'économie d'énergie mené par la firme Négawatts a permis à 1744 ménages de Laval de réduire leur compte d'électricité de 235 \$ ou 14 %, en moyenne.)

En juin 2000, dans une décision contestée, le gouvernement a soutenu les projets de production d'électricité à la juridiction de la Régie de l'énergie. Depuis ce temps, les experts ne se considèrent pas suffisamment renseignés sur les activités d'Hydro-Québec pour poser un jugement sur leur rentabilité et éclairer le public.

Est-ce rentable de dériver l'eau de la Rupert? « En autant que

l'électricité d'Hydro-Québec coûte moins cher que le gaz naturel, répond Jean-Thomas Bernard. Mais j'aurais de la difficulté à vous répondre. Par exemple, on ne s'était pas questionné jusqu'ici sur le coût de transport, c'est un facteur nouveau. »

Philip Raphals, consultant au Centre Helios, estime que l'avantage comparatif de l'hydroélectricité sur le marché américain va s'amenuiser au cours des prochaines années, avec la construction de centrales au gaz naturel tout près des grandes villes. Par ailleurs, dit-il, l'hydroélectricité n'est pas considérée comme une énergie « verte » et ne peut pas être incluse dans les programmes écologiques qu'ont adoptés de nombreuses juridictions du Nord-Est américain.

L'autre possibilité est que l'énergie de la Rupert serve à susciter des mégaprojets industriels au Québec. Mais là encore, il s'agit d'une stratégie douteuse, dit Jean-François Blain. « On vend aux industriels du courant à 2,32 cents le kilowatt/heure, alors que les projets comme SM3 (sur la Côte-Nord) coûtent 6 ou 7 cents. »

« Rien n'empêche Hydro-Québec de vendre son énergie aux États-Unis, dit M. Raphals. Mais est-ce que ce sera rentable? La démonstration reste à faire. Je pense qu'on serait mieux servis si ces questions étaient débattues publiquement. »

(1) Les Mauvais Coûts d'Hydro-Québec, avec Gaétan Breton, 1999, Éditions Nota Bene

DIEPPE



PIERRE VENNAT

Notre collègue s'intéresse professionnellement au raid de Dieppe depuis 1962 et a enquêté sur le sujet au Canada, en Angleterre et en France. Auteur

de Dieppe n'aurait pas dû avoir lieu, publié aux Éditions du Méridien, il est le fils du lieutenant André Vennat, des Fusiliers Mont-Royal, un des commandos qui trouva la mort lors du raid du 19 août 1942.

Le 19 août 1942, il y aura 60 ans lundi, s'écrivait la page la plus sanglante et la plus controversée de l'histoire militaire canadienne.

La veille au soir, 4963 militaires canadiens, de tous grades, s'étaient embarqués d'une plage anglaise, de l'autre côté de la Manche, pour participer à ce qui ne devait officiellement n'être qu'une simple « opération de commandos », prélude au grand débarquement qui eut lieu deux ans plus tard, le 6 juin 1944, sur les plages de Normandie.

Quelques heures plus tard, seu-

lement 2211 de ces quelque 5000 militaires canadiens devaient revenir en Angleterre et de ce nombre, 607 blessés. Et 28 de ces blessés devaient succomber à leurs blessures en sol britannique, dans les jours qui suivirent.

Les pertes totales de l'armée canadienne ce jour-là (tués, blessés, prisonniers), s'élevèrent à 3369 hommes, dont 907 tués.

Un massacre

L'étendue du massacre crève les yeux si on considère que près de 1000 des survivants canadiens n'ont même pas pu débarquer sur

le sol français. Ils ont été évacués sans avoir pu combattre. Seulement 500 hommes, environ, ont donc pu être tirés de l'enfer des plages principales, en face de la ville.

Pas moins de 1944 officiers et soldats canadiens, dont 558 étaient blessés gravement, furent faits prisonniers. Ils durent passer trois ans dans les camps nazis, dont plusieurs, surtout dans les derniers mois, ne valaient guère mieux que des camps de concentration. D'autres, de janvier à mai 1945, durent participer à ce qu'on appelle la « marche de la mort », 1800 kilomètres à pied, dans les pires condi-

tions, alors que les troupes allemandes fuyaient devant la progression des troupes russes et anglo-américaines.

En fait, le 19 août 1942 à Dieppe, au cours d'une opération qui dura à peine neuf heures, plus de soldats canadiens ont été faits prisonniers qu'au cours des onze mois de la campagne subséquente dans le nord-ouest de l'Europe. Et plus que durant les 20 mois de combat en Italie. Jamais l'armée canadienne n'avait subi, ni n'a subi par la suite, pareil désastre.

Une folie

Une entreprise insensée et gratuite ? Première répétition en vue de débarquements futurs ? Encore aujourd'hui, la réponse n'est pas claire.

Quoiqu'il en soit, les historiens s'accordent pour relever deux raisons principales à la réalisation d'un tel raid :

> tester le matériel et le comportement des hommes soudainement jetés dans l'action en vue d'une opération de plus grande envergure ;

> répondre à une demande de l'URSS qui souhaitait l'ouverture d'un second front.

Ce que bien peu de gens savent, cependant, c'est que le raid du 19

août 1942 avait été précédé d'un raid avorté au début de juillet et que le secret de l'opération avait, par conséquent, été éventé.

Originellement, le raid devait avoir lieu le 4 juillet ou l'un des jours suivants. Mais le mauvais temps força l'annulation, bien que des milliers de gens aient été dans le coup. Le maréchal Bernard Law Montgomery estima donc qu'il était impossible de garder le secret et recommanda d'annuler le raid définitivement, mais le haut commandement, probablement pour des raisons politiques et à cause de la promesse faite à Staline d'ouvrir un second front (ou du moins d'en donner l'illusion aux Allemands), passa outre à ses réserves.

On connaît la suite : le 19 août 1942, les soldats canadiens débarquèrent à Dieppe sur une plage de galets, sorte de cuvette bordée de rochers escarpés à droite et à gauche, d'où les francs-tireurs allemands s'en donnèrent à cœur de joie. Fauchés bien souvent avant même d'avoir réellement pu mettre le pied sur la plage, d'ailleurs recouverte de barbelés, les Canadiens coururent à l'abattoir.



Photothèque La Presse

Dieppe, 19 août 1942, quelques heures après la bataille. La page la plus sanglante de l'histoire militaire canadienne.

Le dernier adieu des héros...

DEMAIN, FACE au monument érigé à la sortie de la station de métro Longueuil, une poignée d'hommes fiers, aux cheveux grisonnants, « paraderont » pour la dernière fois.

Le 19 août 1942 au matin, sous le commandement du brigadier général Dollard Ménard, alors lieutenant-colonel, 503 hommes des Fusiliers Mont-Royal, régiment d'infanterie de Montréal au passé prestigieux, s'engagèrent dans la tourmente de Dieppe. Dès l'heure du midi, 346 d'entre eux étaient soit morts, soit blessés, soit faits prisonniers aux mains des Allemands qui, du haut des rochers, leur tiraient dessus comme s'ils avaient été des pigeons sans défense.

Et encore, parmi ceux qui revinrent en Angleterre, la plupart étaient sérieusement blessés, à commencer par Dollard Ménard lui-même, qui avait été touché par le tir ennemi pas moins de cinq fois et qui devait au courage du sergent Pierre Dubuc, qui l'avait porté sur ses épaules jusqu'à un navire britannique, de n'avoir pas été fait prisonnier.

En décembre dernier, Arthur Fraser, qui préside au Québec les destinées de l'Association des vétérans de Dieppe, recensait 58 survivants. « Depuis, j'en ai perdu au moins six, nous déclarait-il en entrevue en juillet. Nous ne sommes donc plus que 50, j'ignore combien sont encore en état de parader. »

De toute façon, c'est définitif, la commémoration de cette année est la dernière. Tant à Longueuil, où se trouve le monument à la mémoire des héros de Dieppe (élevé sous l'administration du maire Marcel Robidas, lui-même un ancien des Fusiliers, qui fit la campagne de Hollande), qu'à Ottawa, où le gouvernement canadien a rendu hom-

mage aux ex-combattants devant le cénotaphe ou à Dieppe même, où des cérémonies commémoratives se dérouleront jusqu'au milieu de la semaine prochaine.

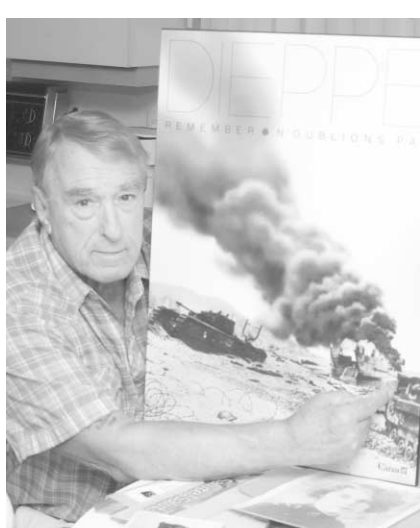
« Nous sommes trop vieux. On ne peut plus marcher au pas militaire. On arrête. »

Arthur Fraser, dont les aventures de guerre rempliraient un volume et qui fut finalement libéré par les Russes après s'être enfui durant la « marche de la mort », n'ira pas à Dieppe. Il restera à Longueuil avec ses gars.

Tout comme le lieutenant-colonel Roland Gravel, le seul officier survivant avec John Roy, qui croit dur comme fer que si le raid avait eu lieu tel que prévu, en juillet, les résultats auraient été différents. D'autant qu'en plus de l'effet surprise, les commandos auraient pu compter sur deux croiseurs supplémentaires pour canarder les Allemands et sur l'aide de parachutistes, support qui avait été supprimé à la mi-août.

Homme d'affaires averti, ayant fait carrière d'abord dans l'automobile, puis dans le commerce des vins, Roland Gravel a un frère, Maurice, également officier, qui fut grièvement blessé aux côtés du brigadier général Guy Gauvreau, lorsque les deux sautèrent sur une mine en 1944.

Mais deux des ex-Fusiliers ont été dépêchés par leurs camarades des Fusiliers pour les représenter à Dieppe : l'ex-caporal Donatien Vaillancourt, un ancien enseignant de carrière, qui n'hésitait pas à tenir tête à l'establishment militaire. Le seul ex-Fusilier à avoir gagné sa cause en cour martiale, après avoir clairement démontré qu'il avait été victime d'une injustice et qui, en plus, avait trouvé le moyen de se marier à une Écossaise en pleine guerre, malgré l'opposition de son colonel et de son aumônier.



Photos ROBERT NADON et PIERRE McCANN, La Presse

Jacques Saint-Mars a survécu à 16 blessures et à l'enfer de Dieppe. Le lieutenant-colonel Roland Gravel, un des deux seuls officiers des Fusiliers Mont-Royal à Dieppe, à être encore vivant. Arthur Fraser veille jalousement sur le sort des quelque 50 Fusiliers québécois de Dieppe encore vivants. Donatien Vaillancourt, alias Isaac Choenberg, a vécu 56 ans heureux avec son épouse écossaise, mariée malgré la volonté de son colonel et de l'aumônier régimentaire.



Fait prisonnier, Donatien Vaillancourt prit l'identité d'un soldat juif, Isaac Choenberg, pour pouvoir être envoyé dans un camp de travail et s'évader. Revenu au pays après la guerre, en compagnie de son épouse écossaise, leur union dura 56 ans, jusqu'à la mort de celle-ci. Vaillancourt donne encore

des causeries sur Dieppe dans les universités et n'hésite pas à dire que si le raid fut une défaite militaire, il a néanmoins réussi dans son objectif de désengorger le front russe et d'éviter la chute du port d'Alexandrie, en donnant aux Allemands l'illusion de la création d'un second front.

L'autre héros mythique qui l'accompagnera, c'est Jacques Cinq-Mars, ex-capitaine détective à Montréal et commandant de la patrouille de nuit jusqu'à sa dissolution, à la fin de 1989. C'est de lui que Trevor Ferguson (John Farrow) s'est inspiré pour son best-seller *City of Ice (La Ville de glace)*, affirmant que Cinq-Mars était la dernière tête forte de son genre dans les rangs de la police montréalaise. Après lui, de dire Ferguson, les bureaucrates restructurèrent le système afin qu'un rebelle de sa trempe ne puisse plus s'y glisser.

Cinq Mars ne s'en cache pas : « J'avais peur de rien, j'aimais me battre. Nous étions 26 dans ma barque de débarquement. Il y en a eu 24 de tués. J'ai par la suite, de janvier à mai 1945, survécu à la marche de la mort alors que les Allemands ont forcé des milliers d'hommes à marcher 1800 kilomètres dans les pires conditions. Alors vous pensez bien, la police, après cela, c'était pour moi de la petite bière. Quand tu as passé à travers Dieppe et la marche de la mort, tu passes à travers n'importe quoi ! ».

POUR QUELQUES ARPE

La perspective d'un traité avec les Innus inquiète sur la Côte-Nord, mais est envisagée plus favorablement au Lac-Saint-Jean



BRIGITTE SAINT-PIERRE

Dans une virulente sortie qui a mené à sa démission, le député bloquiste Ghislain Lebel a lancé voilà un peu plus d'une semaine que l'entente de principe avec les Innus risquait de réduire le Québec comme peau de chagrin. La Presse a visité deux des quatre communautés touchées par l'entente, histoire de prendre le pouls des populations directement affectées par cette entente qui pourrait être ratifiée à l'automne et déboucher d'ici deux ou trois ans sur un traité en bonne et due forme. — Un reportage photographique d'Alain Roberge.

ESSIPIT, Les Escoumins — «Nous voulons prendre notre place, pas celle des autres», lance Denis Ross, chef du conseil de bande d'Essipit, une communauté innue de quelque 200 âmes située sur la Haute-Côte-Nord, à environ 40 kilomètres au nord-est de Tadoussac.

«Les autres», ce sont les non-autochtones des Escoumins, leurs voisins, avec lesquels ils se sont toujours mêlés, au travail comme à la maison, les unions mixtes n'étant pas rares.

Cependant, depuis que les négociateurs du Québec, du Canada et des Innus (Montagnais) ont paraphé au printemps une entente de principe qui prévoit l'octroi d'un territoire accru aux autochtones de la région, les esprits de certains résidents des Escoumins se sont échauffés, au point où des représentants du gouvernement québécois et des fonctionnaires fédéraux se sont rendus dans la région pour tenir une rencontre d'information. «Le traité n'enlèverait rien aux Blancs, il donnerait des choses aux Indiens», affirme André Maltais, négociateur pour le gouvernement fédéral.

Le maire des Escoumins, Marc Bouchard, n'est pas rassuré pour autant. «Une bande de Gaza, on n'en a pas besoin aux Escoumins», lance-t-il, notant au passage que le territoire accru offert aux autochtones séparerait sa municipalité en deux.

Inquiets au possible, des citoyens des Escoumins ont formé un comité pour tenter d'obtenir davantage d'information sur les négociations et pour faire part de leur opposition au projet d'entente de principe. Lucien Lalande, vice-président du comité de citoyens des Escoumins, estime que «le traité risque de créer deux classes de citoyens».

Des membres du comité craignent également que, forts des moyens additionnels qu'ils tireraient du traité, les Innus ne fassent une concurrence déloyale aux commerçants non autochtones, une hypothèse que rejette Sylvain Ross, coordonnateur des négociations pour Essipit. «Les non-autochtones peuvent bénéficier eux aussi de programmes équivalents pour le développement économique», rétorque-t-il.

Qu'octroie au juste aux Innus cette proposition d'entente de principe? Un territoire agrandi, baptisé «Innu Assi». Actuellement, en superficie, les réserves d'Essipit, de Mashteuiatsh (à proximité de Roberval) et de Betsiamites (à l'ouest de Baie-Comeau) occupent une superficie totale de 269 kilomètres carrés. Si l'entente est bel et bien entérinée, les Innus seraient alors propriétaires d'un territoire de 522 km². Ils auraient «le droit d'user, de jouir et de disposer librement et complètement



Alain Nepton, responsable des négociations gouvernementales au Conseil de bande des Montagnais du Lac-Saint-Jean.

de ces terres et, notamment, d'exploiter les ressources fauniques, aquatiques, hydriques, hydrauliques, forestières, floristiques et minérales qui s'y trouvent». L'Innu Assi de Nutashkuan serait plus grand que les autres (environ 2500 km²), mais le Québec y demeurerait propriétaire des ressources hydrauliques et du sous-sol. Sur une superficie plus importante (près de 300 000 km² au total), le Nitassinan (voir la carte), les Innus percevraient des redevances de 3 % sur l'exploitation des ressources naturelles, participeraient au développement du territoire et pourraient exercer leurs activités traditionnelles. En outre, les autochtones de ces communautés recevraient 377 millions de dollars des gouvernements.

Si les négociations donnent les fruits escomptés par les parties, la Loi sur les Indiens deviendra caduque pour quatre des communautés innues, tout comme le concept de réserve. Un gouvernement innu apte à légiférer dans certains domaines et muni d'un pouvoir de

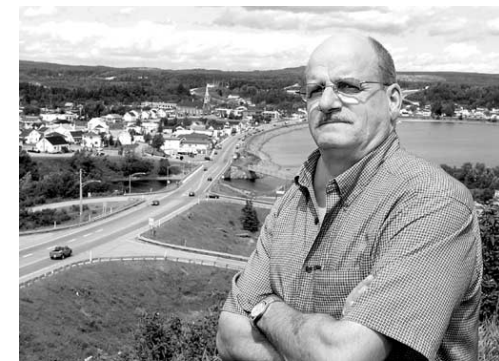
taxation verrait également le jour et s'accompagnerait d'un tribunal de première instance.

«Il est important que nos droits ancestraux soient reconnus (comme le prévoit l'entente)», affirme Louis Moreau, un octogénaire innu d'Essipit. La création d'un gouvernement innu serait aussi une bonne chose en autant qu'il soit formé de bons dirigeants. Les élus innus connaissent mieux nos besoins que les non-autochtones.»

Denis Ross, chef du conseil de bande d'Essipit, estime que les non-autochtones profiteraient eux aussi d'une éventuelle entente. «Cela générerait des retombées économiques pour toute la région et créerait de l'emploi. Nous employons déjà près de 200 personnes et plus de la moitié d'entre elles sont des non-autochtones», affirme-t-il.

Le maire des Escoumins, lui, est nettement moins optimiste et réclame au minimum une étude d'impact socio-économique. S'il dit avoir été consulté dans le cadre des

Si les négociations donnent les fruits escomptés par les parties, la Loi sur les Indiens deviendra caduque pour quatre des communautés innues, tout comme le concept de réserve.



Le maire des Escoumins, Marc Bouchard.

négociations, il soutient que peu de ses suggestions ont été retenues. «Je ne veux pas que des négociateurs de Québec ou de Montréal décident de l'avenir de ma municipalité», tranche-t-il.

Certains de ses citoyens rejettent le projet d'entente certes, mais ce n'est pas le lot de tous, comme le démontre bien l'attitude de cette citoyenne dont la propriété était pourtant visée par les premières revendications territoriales autochtones. «Ça ne me dérangeait pas vraiment. Payer des taxes à la municipalité ou aux autochtones, ça ne changerait pas grand-chose.»

Une autre citoyenne, dont le terrain ferait bel et bien partie de l'Innu Assi d'Essipit, déplore pour sa part ne pas être suffisamment informée. «Vais-je pouvoir rester ici et si oui, combien de temps? Est-ce que je pourrai léguer ma maison à mes enfants? C'est sûr qu'on leur doit quelque chose aux Indiens, on a pris leur territoire. Mais jusqu'où faudra-t-il aller? Ils profitent aussi de la venue des Blancs. Et les privilégiés, aux Escoumins, ce sont les Indiens.»

La communauté d'Essipit, qui entretient des partenariats avec les autorités municipales de la région, est relativement prospère. Croisières aux baleines, hébergement pour les touristes, pourvoies sont quelques-unes des activités auxquelles la communauté participe. Les autochtones ont par ailleurs leur centre communautaire, leur centre de santé, leurs infrastructures touristiques et leur boutique d'artisanat.

Karine Ross, Innue rencontrée dans cette boutique, est partagée par rapport au projet d'entente. «La signature d'un traité pourrait être une bonne chose, mais je ne sais pas si ça va améliorer les relations avec les gens des Escoumins. Peut-être pas. Ça pourrait faire des jaloux», affirme cette artisane.

Moins de vagues au Lac-Saint-Jean

Si les négociations entre les Innus et les gouvernements ont soulevé les passions de certains citoyens des Escoumins, la situation est moins houleuse au Lac-Saint-Jean. «Ça brasse beaucoup moins ici que sur la Côte-Nord», affirme ainsi Alain Nepton, responsable des négociations gouvernementales au conseil de bande des Montagnais du Lac-Saint-Jean.

Le territoire supplémentaire adjacent à la réserve actuelle de Mashteuiatsh que les Innus recevraient dans le cadre de l'entente comprend des terres agricoles, mais aucune résidence, souligne Alain Nepton. «On a fait attention de ne pas trop déranger le monde alentour. On s'est toujours dit que si les populations régionales se braquent, l'entente ne passera pas.»

Même si Roberval et Dolbeau-Mistassini perdraient un peu de territoire, leurs maires n'en sont pas moins favorables à la proposition d'entente de principe. «On ne peut pas être contre l'entente, affirme Denis Lebel, maire de Roberval. Ça ne ferait que clarifier et confirmer des choses, notamment le rôle et les droits des autochtones. Ça leur donnerait également des moyens de se développer», dit-il.

Grâce entre autres à des partenariats entre les deux communautés, Denis Lebel estime que l'entente permettrait de créer de l'emploi tant pour les autochtones que pour les non-autochtones. Le maire de Dolbeau-Mistassini, Georges Simard, abonde dans le même sens.

Les eaux semblent moins calmes au Saguenay qu'au Lac-Saint-Jean. «On ne peut pas dire que nos élus ont bien défendu nos intérêts», affirme Réjean Simard, ancien maire de La Baie et directeur général de la fondation Équité territoriale, opposée à la proposition d'entente dans sa forme actuelle.

M. Simard s'inquiète notamment du territoire additionnel qui serait accordé aux autochtones et craint que les entrepreneurs aient une étape supplémentaire à franchir, c'est-à-dire obtenir l'aval des Innus, avant de pouvoir démarrer un projet.

Calmer les esprits

Lors de rencontres d'information, les négociateurs ont tenté de calmer les appréhensions de citoyens et d'élus locaux. «Il est question dans l'entente de la façon dont les autochtones se gouverneront eux-mêmes, affirme Louis Bernard, négociateur pour le Québec. Ce n'est pas un traité qui porte sur les droits des Blancs. Les droits des Blancs restent les mêmes.»

M. Bernard admet que quelques ajustements s'imposent, mais que les impacts seraient très minimes. Il mentionne ainsi qu'il faudra s'entendre avec les quelques propriétaires de terrains situés sur le futur Innu Assi. Il dit ne pas prévoir d'expropriations et qu'une approche au cas par cas sera adoptée. «On n'est pas rendu encore à ce niveau de détails-là», ajoute-t-il.

De façon générale toutefois, M. Bernard soutient que «par rapport à la situation actuelle, les Blancs ne verront pas la différence».



Karine Ross, une Innue d'Essipit, fabrique un capteur de rêves.

NTS DE CONTROVERSES

Une reconnaissance des droits ancestraux innus

BRIGITTE SAINT-PIERRE

À l'instar des Cris, les communautés innues espèrent conclure un traité avec les gouvernements fédéral et québécois. La proposition d'entente se distingue cependant de la Convention de la Baie-James par la reconnaissance des droits ancestraux et par le fait que les Innus en cause habitent à proximité de non-autochtones.

« Cette fois, il n'y aurait pas d'extinction des droits », dit Lise Gill, analyste-rechercheur au secteur négociations au conseil tribal mamuitun, qui représente les quatre communautés innues.

Lors de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois, entrée en vigueur en 1977, les Cris et les Inuits ont renoncé à leurs droits ancestraux en échange de ceux prévus dans le traité. « Depuis ce temps, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts, affirme Louis Bernard, négociateur pour le Québec. Les autochtones ont dit : " Cette formule-là de renonciation et d'échange, on n'est pas prêts à accepter ça. » »

Le traité chercherait à préciser les effets et les modalités d'exercice des droits ancestraux. De plus, plutôt que d'énumérer les pouvoirs reconnus aux autochtones comme c'était le cas auparavant, le traité leur attribuerait un pouvoir général, qui s'accompagnerait d'un certain nombre d'exceptions, dont le Code criminel, la défense et la monnaie. Le traité serait permanent, mais pourrait être modifié. Il serait réexaminé sept ans après sa mise en vigueur, 17 ans après, puis, chaque 20 ans.

Pourquoi négocier ?

André Maltais, négociateur pour le gouvernement fédéral, rappelle que plusieurs jugements des tribunaux ont reconnu les droits ancestraux des autochtones et qu'un accord permettrait de lever l'incertitude au sujet de l'application de ces droits. Cette incertitude constitue à l'heure actuelle une épée de Damoclès au dessus des projets de développement, estime Alain Nepton, responsable des négociations gouvernementales au conseil de bande des Montagnais du Lac-Saint-Jean.

« Un traité permettrait d'encadrer les activités des Innus, de préciser les règles, de savoir à quoi s'en tenir », affirme dans la même veine Éric Gamache, attaché de presse du ministre des Affaires autochtones, Rémy Trudel.

M. Gamache ajoute qu'il s'agit de déterminer comment autochtones et non-autochtones peuvent mieux gérer ensemble certaines ressources et peuvent mieux cohabiter.

Lise Gill, qui représente les autochtones, estime pour sa part qu'en cas de signature d'un traité, le changement le plus important serait que les Innus auraient davantage d'autonomie. « Nous pourrions faire nos propres choix de société plutôt que de subir les décisions des autres », dit-elle.

D'autres négociations à mener

D'autres Premières Nations n'ont pas encore conclu d'entente globale avec les gouvernements. C'est le cas des Atikamekw, qui sont engagés dans un processus de



Dominique Tremblay grimpe dans un tipi à l'entrée d'un terrain de camping d'Essipit.

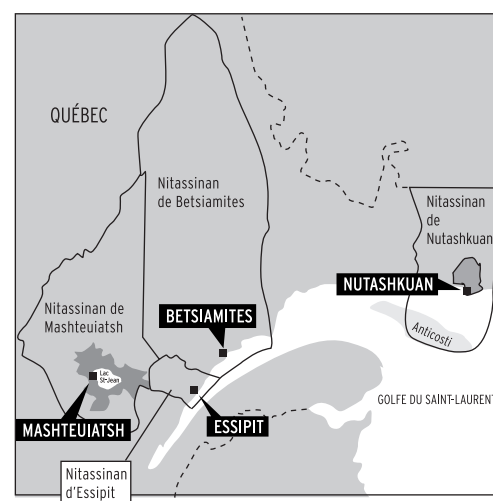
négociations semblable à celui en cours avec quatre communautés innues. D'autres communautés innues espèrent aussi en arriver à une entente.

Québec a adopté en 1998 ses orientations actuelles en matière d'affaires autochtones. Il cherche à « développer des rapports harmonieux fondés sur la confiance et le respect mutuels entre les autochtones et les non-autochtones, accroître l'autonomie gouvernementale et accroître l'autonomie financière des autochtones », selon un communiqué de presse du gouvernement.

Pour sa part, à la suite de décisions des tribunaux selon lesquelles les autochtones

possèdent des droits ancestraux qui n'ont jamais été éteints, le gouvernement fédéral mène depuis la fin des années 1970 des négociations territoriales globales. Il y a actuellement 70 tables de négociations de ce type au Canada.

À la suite de certains traités, des communautés autochtones ne sont plus soumises à la Loi sur les Indiens, mais c'est un phénomène encore marginal. Pour celles qui le sont toujours, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, Robert Nault, a déposé en juin un projet de loi sur la gouvernance, qui modifierait la Loi sur les Indiens.



Graphisme André Rivest



Des Innus de Betsiamites.

Vingt ans plus tard...

Plus de 20 ans de négociations ont été nécessaires pour en arriver à une proposition d'entente de principe paraphée par les négociateurs d'Ottawa, de Québec et de quatre communautés innues.

> En 1979, le Conseil atikamekw-montagnais dépose ses revendications territoriales globales au gouvernement du Canada.

> En 1988, les parties concluent une entente-cadre déterminant un plan de travail et fixant des échéanciers pour les négociations.

> En 1990, Québec fait une proposition au Conseil atikamekw-montagnais, que celui-ci rejette.

> En 1994, le gouvernement du Québec fait une nouvelle proposition, mais le Conseil atikamekw-montagnais est dissous la même année. Trois instances autochtones reprennent le flambeau des négociations.

> En 1997, le Conseil tribal mamuitun fait une proposition d'entente aux gouvernements, sans succès.

> En 2000, le vent commence à tourner et les parties s'entendent sur une approche commune, devant servir de base à la rédaction d'une entente de principe. La première nation de Nutashkuan se joint la même année à celles d'Essipit, de Betsiamites et de Mashteuiatsh.

> Un comité de juristes externes fondé dans le cadre des négociations présente un rapport en 2001.

> Ce n'est que cette année que les négociateurs ont paraphé une proposition d'entente de principe.

MONDE

Ben Laden aurait commandité l'assassinat de Massoud

KATHY GANNON
Associated Press

KABOUL — Pour la première fois, le rôle d'Oussama ben Laden dans la mort du commandant Massoud semble établi. Un ancien responsable taliban affirme que le milliardaire d'origine saoudienne saoudien a personnellement commandité l'assassinat du leader de l'Alliance du Nord, tué deux jours avant les attentats du 11 septembre.

L'ancien chef de l'opposition antitalibans Ahmed Shah Massoud a été blessé mortellement le 9 septembre 2001 lorsque deux kamikazes se faisant passer pour des journalistes de télévision ont déclenché une bombe cachée dans une caméra, lors d'une « interview » à Khodja Bahauddin, dans la province de Takhar.

L'ancien vice-ministre de l'Inté-

rieur du régime taliban, le mollah Mohammed Khaksar, a affirmé à l'Associated Press que Ben Laden avait exigé des deux kamikazes qu'ils interrompent leur voyage vers l'Indonésie pour exécuter cette mission.

Le 9 septembre, Khaksar avait rendu visite au ministre de l'Intérieur taliban Abdul Razzak afin de lui présenter ses condoléances pour la mort de son père. Razzak, qui a depuis échappé aux forces occidentales en Afghanistan, était alors en contact avec ben Laden et deux Saoudiens, membres du réseau Al-Qaeda selon Khaksar, étaient présents à la veillée mortuaire.

Ces deux Saoudiens, qu'il n'a pas identifiés, lui ont confirmé le rôle d'Oussama ben Laden et lui ont assuré que le commandant Massoud était mort, alors que l'Alliance du Nord a attendu 48 heures pour confirmer sa mort afin de désigner un successeur.

« Ils m'ont dit « non, croyez-moi, il (Massoud) est mort », a raconté Khaksar. « Ils ont ajouté qu'il a été tué par deux Arabes qui devaient se rendre en Indonésie mais qui ont reçu l'ordre de rejoindre Massoud et le tuer. L'ordre venait d'Oussama qui a annulé leur voyage en Indonésie. »

Les États-Unis ont toujours pensé qu'Oussama ben Laden était au courant du complot visant Massoud, mais ils ignoraient son degré d'implication.

Les terroristes ont voyagé avec des passeports belges et deux personnes ont été arrêtées à Paris en janvier pour leur avoir fourni de faux papiers. Les autorités françaises pensent que les documents utilisés par les deux kamikazes avaient été volés au consulat de Belgique de Strasbourg ou à l'ambassade de Belgique à La Haye.

On a beaucoup spéculé sur l'implication de ben Laden, qui aurait

fait assassiner Massoud pour s'attirer les bonnes grâces du mollah Omar, chef du régime taliban, et ainsi s'assurer une protection en cas de représailles américaines pour les attentats qui allaient se produire sur le sol des États-Unis. Cependant, c'est la première fois qu'un ancien haut responsable taliban évoque le rôle d'Oussama ben Laden dans l'assassinat du « Lion du Panshir ».

Bien que les attentats du 11 septembre aient été prévus 48 heures plus tard, Khaksar a assuré que personne dans son entourage n'avait évoqué quoi que ce soit de particulier. Toutes les discussions se concentraient sur la mort de Massoud, l'ennemi mortel des talibans.

« Personne n'a parlé du 11 septembre ou dit que quelque chose allait arriver », a souligné Khaksar. « Je pense que tout cela était tellement secret que personne ne savait. »



Photo d'archives AFP
Photo du commandant Massoud prise lors d'une manifestation à Kaboul.

EXPRESS INTERNATIONAL

Algérie | Massacre à Chlef

VINGT-SIX PERSONNES ont été assassinées par un « groupe terroriste » au lieu-dit Bokaat Laakakcha, petit hameau de la région de Chlef (250 km à l'ouest d'Alger), au cours de la nuit de jeudi à hier, a annoncé l'agence officielle algérienne APS. Parmi les victimes figurent des enfants et des femmes dont le nombre exact n'a pas été précisé. Les personnes tuées appartenaient à trois familles du hameau. Ce massacre est le premier de cette importance perpétré en Algérie depuis le début du mois d'août. — d'après AP

Russie | Non au dalaï-lama

LE GOUVERNEMENT RUSSE a confirmé hier qu'il n'allait pas accorder de visa d'entrée au dalaï-lama, le leader spirituel du Tibet. Un porte-parole du ministère des Affaires étrangères de la Russie, Boris Makhalov, a évoqué, pour expliquer cette décision, « l'orientation politique » de la visite envisagée, et aussi « la position de la République populaire de Chine », opposée à « l'activité politique du dalaï-lama ». — d'après AFP

Pays-Bas | Immigration clandestine

LE GOUVERNEMENT néerlandais entend durcir la législation sur les clandestins et placer les sans-papiers dans des centres de détention. Les immigrés seraient détenus dans d'anciennes baraquas de l'armée le temps que leur demande d'asile soit examinée. — d'après AP

Avertissement irakien aux Américains : vos intérêts dans le monde seraient menacés...

Agence France-Presse

DUBAI — Le vice-président de l'Irak, Taha Yassine Ramadan, a averti hier les États-Unis qu'ils mettraient en danger leurs intérêts dans le monde s'ils venaient à « commettre la bêtise » d'attaquer l'Irak.

« Les intérêts américains partout dans le monde seront visés si les États-Unis attaquent l'Irak », a déclaré M. Ramadan dans une interview à la chaîne arabe Middle East Broadcasting Center (MBC).

« Si les Américains commettent cette bêtise, ils seront confrontés au retour de la destruction et de l'instabilité non seulement en dehors des États-Unis mais également à l'intérieur », a-t-il ajouté.

Il a affirmé que son pays était prêt « à faire face à une attaque américaine comme si elle devait avoir lieu aujourd'hui même ».

M. Ramadan a cependant ajouté que Bagdad restait « attaché au dialogue et à un règlement pacifique » de ses problèmes avec l'ONU.

« La porte du dialogue est grand ouverte et tout règlement devrait être basé sur les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU », a-t-il dit.

Il a à cet égard accusé Washington « d'empêcher le secrétaire général de l'ONU Kofi Annan de fixer la date d'une nouvelle ronde de dialogue avec l'Irak ».

Les trois précédentes rondes de discussions avec l'ONU, dont la dernière a eu lieu en juillet à Vienne, se sont soldées par un échec, Bagdad maintenant son refus d'accepter un retour inconditionnel dans le pays des inspecteurs en désarmement.

M. Ramadan s'est dit « étonné » par le rejet de l'ONU de l'invitation adressée début août au chef des inspecteurs en désarmement de l'ONU Hans Blix pour des discussions à Bagdad.

« Comment des négociations peuvent-elles avoir lieu si on nous refuse même un dialogue au niveau technique ? » s'est-il interrogé.

Selon lui, Bagdad souhaite discuter avec M. Blix « pour connaître ses idées concernant les armes de destruction massive présumées de l'Irak mais ne veut pas qu'il vienne avec les inspecteurs ».

Le responsable irakien a par ailleurs appelé le Koweït à « ne pas s'emporter » derrière les États-Unis en leur offrant des facilités pour frapper l'Irak, et à éviter « le comportement négatif » qui, selon

lui, avait provoqué l'invasion de l'émirat par l'armée irakienne en 1990.

Par ailleurs, les Nations unies ont reçu une nouvelle lettre du gouvernement irakien détaillant ses positions sur la question du retour en Irak des inspecteurs en désarmement de l'ONU, a annoncé hier une porte-parole de l'ONU.

Cette lettre a été reçue jeudi soir et était hier en cours de traduction de l'arabe en anglais, a précisé la porte-parole, Hua Jiang.

Selon le quotidien britannique *The Independent*, qui fait état de cette lettre, l'Irak est disposé à accepter le retour d'inspecteurs s'ils sont accompagnés d'observateurs neutres, notamment des religieux britanniques, des syndicalistes et des journalistes.

Bagdad veut ainsi empêcher que les sites des inspecteurs ne se transforment en missions d'espionnage, selon le quotidien anglais qui cite des sources diplomatiques.

L'Irak souhaiterait en outre que la plupart de ces observateurs soient européens et que les Nations unies empêchent les États-Unis d'exercer leur veto sur la composition de la délégation, ajoute *The Independent*.

LA RECETTE TDI

VERSER 8 \$ DE DIESEL*
METTRE EN MARCHE
FAIRE MONTRÉAL – QUÉBEC
RÉPÉTER AU BESOIN

Golf TDI • Jetta TDI

À partir de **1,9%** pour 24 mois.
Jusqu'au 31 août 2002.

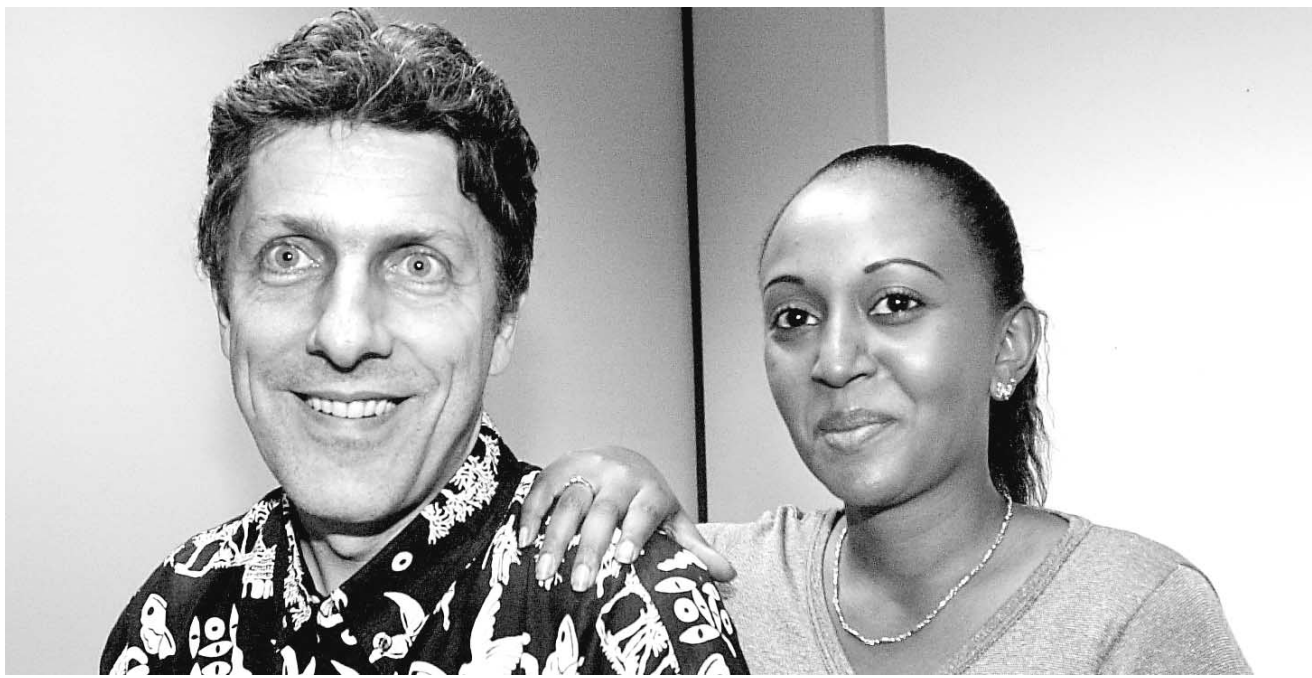
vw.com

Êtes-vous fait pour Volkswagen?

Le moteur turbodiesel à injection directe de Volkswagen a un goût marqué pour les grandes performances. Tellement marqué qu'il vous permet de rouler jusqu'à 1 250 km* avec un seul plein.

Passez voir votre concessionnaire Volkswagen.

*Basé sur la consommation d'une voiture manuelle 5 vitesses: 4,4L/100 km sur route et 5,6L/100 km en ville selon le Guide de consommation de carburant de Transports Canada. Taux applicable aux Golf TDI et Jetta TDI 2002. Taux non applicable à la Jetta familiale. Taux de financement de 1,9% offert pour un terme jusqu'à 24 mois. Autres taux de financement offerts: 2,9% jusqu'à 36 mois, 3,9% jusqu'à 48 mois et 4,9% jusqu'à 60 mois. Sujet à l'approbation de crédit de Volkswagen Finance. Volkswagen Finance est une division de Crédit VW Canada, Inc. Offre en vigueur jusqu'au 31 août 2002 chez les concessionnaires Volkswagen du Québec seulement. Photos à titre indicatif seulement.



Le représentant d'OXFAM-Québec au Burundi, Serge Grégoire, et Liliane Saïd-Grégoire.

Photo RÉMI LEMÉE, La Presse

La rupture des pourparlers de paix au Burundi n'annonce rien de bon

La situation frisait déjà la catastrophe sociale et économique, observe le représentant d'OXFAM-Québec

GILLES PAQUIN

L'interruption des pourparlers de paix entre le gouvernement burundais et le principal mouvement rebelle hutu jeudi dernier aura de lourdes conséquences économiques et sociales dans ce pays, estime le représentant d'OXFAM-Québec au Burundi Serge Grégoire.

« Après neuf ans de guerre la situation du pays est déjà catastrophique. L'échec des négociations ne peut qu'entraîner une augmentation de l'insécurité ainsi que de problèmes économiques et humanitaires très graves », a dit M. Grégoire lors d'un entretien avec *La Presse* cette semaine.

En poste au Burundi depuis 1994, M. Grégoire y dirige depuis deux ans les projets de coopération de cet organisme humanitaire québécois. Son action l'amène à cotoyer les couches de la population les plus meurtries par le conflit et à reconstruire les infrastructures détruites par la guerre.

Se disant assez pessimiste sur l'issue de ces pourparlers, M. Grégoire rappelle que la communauté internationale a parrainé la première médiation, menée par l'ancien président d'Afrique du Sud Nelson Mandela, qui a conduit à l'accord d'Arusha, en Tanzanie, il y a deux ans.

Cet accord a permis la mise sur pied, en novembre dernier, d'un

gouvernement de transition regroupant 19 partis mais auquel ont refusé de s'associer les deux plus importants groupes rebelles. C'est avec eux que s'ouvriraient cette semaine les pourparlers infructueux de Dar Es-Salam suspendus jeudi.

« Ce n'est pas demain qu'il va y avoir une véritable volonté de négocier, et à court terme, il ne serait pas étonnant que le processus échoue », croit M. Grégoire. Selon lui, la confiance et la bonne foi nécessaires à un accord n'existent pas encore entre les parties.

Si le gouvernement de transition souhaite vraiment un accord de paix négocié, certains éléments des groupes rebelles privilégient toujours l'action armée. Ceux-ci multiplient d'ailleurs les coups de force pour montrer qu'ils contrôlent certaines zones du pays.

L'échec des négociations rendra la vie des habitants plus pénible et le travail des humanitaires plus difficiles, craint M. Grégoire. L'escalade a déjà commencé, les mines antipersonnel ont par exemple cédé la place aux mines antichars, beaucoup plus dévastatrices.

Échec des pourparlers

La médiation avait prévu quatre jours, cette semaine, pour les pourparlers de cessez-le-feu entre le gouvernement et les Forces pour la défense de la démocratie (FDD, principal mouvement rebelle), un délai jugé beaucoup trop court par de nombreux délégués.

Mercredi soir, la rébellion des FDD avait subitement haussé le ton, accusant la médiation de « défendre » le gouvernement de Bujumbura. La minorité tutsie, soit

15 % des sept millions d'habitants du pays, contrôle les forces armées et dirige le pays presque sans interruption depuis l'indépendance en 1962.

C'est dans cette perspective que le porte-parole rebelle a remis en cause la représentativité de la délégation gouvernementale, affirmant que « la délégation gouvernementale ne représente pas l'armée et le véritable pouvoir » et qu'elle est venue à Dar es-Salaam « pour s'amuser ».

Depuis le début de ces discussions, les deux délégations ne se sont rencontrées qu'une fois en séance plénière, le 13 août pendant trois heures.

Le médiateur principal de cette rencontre, le vice-président sud-africain Jacob Zuma, a déclaré que les négociations reprendront plus tard, le temps de résoudre « quelques questions techniques ».

Il n'a pas donné de détails sur ces « questions techniques en suspens » et n'a pas, non plus, avancé de date pour la reprise de ces discussions sans précédent entre les deux principales parties en conflit dans une guerre civile qui déchire le Burundi depuis 1993.

« Nous sommes en guerre depuis presque 10 ans et il y a eu beaucoup de violences durant cette période. Ce n'est pas facile de revenir sur tout cela en seulement quatre jours », a de son côté indiqué Salva Ntacobamaze, un des délégués des FDD.

D'autres pourparlers, présidés par M. Zuma, sont prévus à Dar es-Salaam entre le gouvernement et d'autres mouvements rebelles.

Une dizaine de fermiers blancs ont été arrêtés au Zimbabwe

Agence France-Presse

HARARE — Une dizaine de fermiers blancs ont été arrêtés hier et cinq ont comparu devant un tribunal au Zimbabwe pour ne pas avoir respecté l'ordre d'évacuation de leurs terres lancé par le gouvernement, qui a affirmé avoir « perdu patience » face aux fermiers récalcitrants.

Ces fermiers ont été arrêtés dans les districts de Nyamandlovu et Plumtree, près de la deuxième ville du pays, Bulawayo.

Jeudi, six fermiers blancs avaient été arrêtés dans la même province. Il s'agissait des premières arrestations par la police de fermiers blancs ayant ignoré l'ordre d'évacuation de leurs exploitations agricoles.

Cinq fermiers blancs ont comparu hier devant un tribunal de Gwanda (Sud-Ouest), qui a renvoyé l'affaire au mois prochain, tout en permettant aux cinq fermiers de rester sur leurs terres jusqu'à cette date.

Avis de correction
Faisant référence à :
Puerto Vallarta/Mexique,
RIU Jalisco
Veuillez prendre note que
le prix par personne est
1 749 \$ pour les départs des
jeudis 9 et 16 janvier 2003
- et non 1 579 \$ pour les départs du 9 au 23 janvier 2003
- tel que mentionné dans la colonne des produits Tours Maison de notre publicité "Soleil en vente" du cahier Voyages de ce samedi 17 août 2002.
Nous nous excusons de tout inconvénient.

Agence de voyages SEARS
LE MONDE À VOTRE PORTÉE

Premier recensement sans référence ethnique au Rwanda

EPHREM RUGIRIZA
Agence France-Presse

KIGALI — Pour la première fois depuis l'indépendance, un « recensement général de la population et de l'habitat » a débuté hier au Rwanda sans prendre en compte, dans un pays encore traumatisé par le génocide, l'appartenance ethnique de ses habitants.

Ce recensement, qui durera jusqu'au 31 août, est le troisième de l'histoire du Rwanda et le premier depuis le génocide de 1994 qui a coûté la vie à un million de personnes, des Tutsis et Hutus modérés, selon le gouvernement rwandais.

Depuis l'indépendance de ce petit pays d'Afrique centrale, seuls deux recensements de la population avaient eu lieu, en 1978 et en 1991, et toujours en faisant mention de l'appartenance ethnique de la population.

À l'inverse de tous les régimes précédents — dominés par les Hutus —, l'actuel gouvernement, dominé par l'ex-rébellion tutsie du Front patriotique rwandais (FPR, au pouvoir depuis 1994), ne reconnaît pas la notion d'ethnie.

Il considère en effet qu'elle a été à l'origine des progroms anti-tutsis de 1959, 1963, 1973, 1990 et du génocide de 1994.

Dans tous les discours officiels, les autorités rwandaises mettent désormais en avant la seule citoyenneté rwandaise.

Autrefois obligatoire, la mention de l'appartenance ethnique sur tous les documents administratifs est abolie depuis la prise du pouvoir par le FPR en juillet 1994.

La fiche du recensement actuel comprend en tout 65 questions diverses. Elles portent sur l'âge, la religion des personnes interrogées, leurs moyens de déplacement, les moyens de communication, les matériaux de construction de la maison, la distance à parcourir pour se rendre à l'école ou au dispensaire, le type de toilettes, d'éclairages, les combustibles...

À aucun moment dans ce questionnaire, il n'est fait mention de l'appartenance ethnique.

Le Rwanda a adopté en décembre 2001 de nouveaux symboles nationaux, (drapeau, hymne national, armoiries) qui bannissent toute référence ethnique.

« Le génocide de 1994 et le rapatriement des réfugiés ont brouillé les statistiques, si bien que les données actuelles sur la population rwandaise ne sont qu'estimatives », a déclaré jeudi le président du Rwanda, Paul Kagame, dans un message radiotélévisé.

« Nous ne pouvons pas continuer à nous fier à ces chiffres estimatifs au moment où nous nous efforçons de lutter contre la pauvreté », a expliqué M. Kagame. Nulle part dans cette allocution, le président rwandais n'a fait référence à la dimension ethnique.

En 1978, les autorités rwandaises avaient dénombré une population de 4 832 000 habitants, et de 7 156 000 en 1991.

Elle est actuellement estimée par l'Office national de la population (ONAPO) à 8,6 millions d'habitants sur un territoire de 26 338 km².

hbc @ la Baie

NETTOYAGE RÉSIDENTIEL

NETTOYAGE DE MOQUETTES
Rabais de 30 %
Cette semaine seulement

19 \$ par pièce*
minimum de 3 pièces
Notre prix ord.: 87 \$ pour 3 pièces

Notre méthode de nettoyage en profondeur déloge la saleté, ravive les couleurs et rafraîchit les fibres.

Nettoyage de meubles
Rabais de 25 %
1 canapé et 2 fauteuils

89 \$
Nettoyage à la vapeur. Frais additionnels pour tissus spéciaux, coussins de dossier non attendants et meubles modulaires.
Notre prix ord.: 119 \$.

NETTOYAGE DE CONDUITS**
Maison au complet
Comprend: nombre illimité de sorties d'air et de conduits, nettoyage gratuit des plaques d'aération

179 \$

Cette semaine seulement: **FORFAIT SPÉCIAL:**
Désinfection entièrement naturelle, nettoyage de la soufflerie et des serpents. **99 \$**
Rabais de 50 %. Notre prix ord.: 199 \$

Notre équipement de qualité professionnelle nettoie votre système par aspiration en utilisant des filtres à très haute efficacité, qui retiennent jusqu'à 99,97 % des irritants en suspension dans l'air.

Offre valide jusqu'au 24 août 2002.

1 800 818-7779

Pour les services de nettoyage résidentiel hbc, faites le «1».
Service téléphonique accessible dès 8 h!

SERVICES À DOMICILE
• NETTOYAGE RÉSIDENTIEL
• SÉCURITÉ RÉSIDENTIELLE
• DÉCORATION INTÉRIEURE
COMPRENANT: • RENOVATION RÉSIDENTIELLE

QUALITÉ • FIABILITÉ • COMMODITÉ

la Baie
J'aime, j'achète

Primes hbc

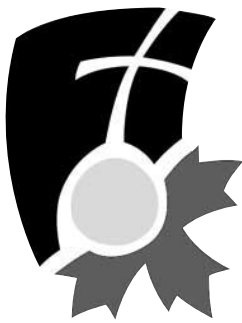
3070785A hbc

Membre de la Baie, les services de plus de 200 de nos centres de service à la clientèle sont disponibles partout au Canada. Pour plus d'informations sur nos services, visitez notre site Internet: www.baie.com. Les services de nettoyage résidentiel sont offerts par nos équipes de professionnels de la Baie. Les services de nettoyage résidentiel sont offerts par nos équipes de professionnels de la Baie. Les services de nettoyage résidentiel sont offerts par nos équipes de professionnels de la Baie.

3070785B

Le Canada a accueilli le monde en juillet et a contribué à en faire un monde meilleur

Maintenant, nous avons besoin de votre aide pour couvrir le manque à gagner de 30 millions de dollars de la Journée mondiale de la jeunesse — un événement qui se veut un investissement dans la jeunesse du Canada et du monde. Nous vous demandons de bien vouloir nous aider en offrant un don pour lequel vous recevrez un reçu aux fins de l'impôt. Merci de contribuer au succès de la JMJ.



www.jmj2002.org

— CP photo

Vous pouvez procéder de la façon suivante :

- Composez sans frais le 1-888-559-9930 pour faire un don par carte de crédit du lundi au vendredi, de 9 h à 21 h
- Postez un chèque à la Journée mondiale de la jeunesse 2002, au 415, rue Yonge, bureau 900, Toronto (Ontario) M5B 2E7
- Faites un dépôt dans n'importe quelle succursale de la Banque Scotia (nom du compte: Journée mondiale de la jeunesse 2002)

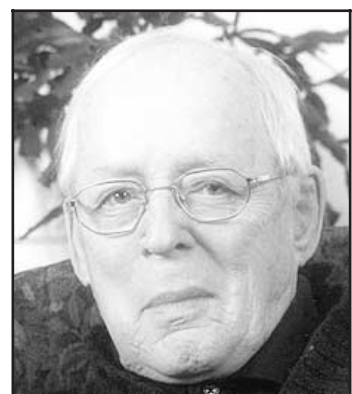
Décès, prières, remerciements

900 Petites annonces
www.capresse.ca

INDEX DES DÉCÈS

- ALLAIRE, Florent**
Ste-Foy
- BÉDARD, Françoise**
Montréal
- BÉLANGER, Marcel**
Montréal
- BIRKS, Barrie Drummond**
- BRISSET (Nantel), Paule Mimi**
Châteauguay
- BRISSETTE, Micheline**
Longueuil
- CARRIER (Smith), Jeannette**
Montréal
- CHOUINARD, Louis-Joseph**
- CREVIER, Béatrice**
- DI MARCO (née Greco), Rose**
Rosemère
- DUTRISAC, Marcel**
Pointe-Claire
- FOLEY, Gertrude (Gingras)**
Boisbriand
- GAUTHIER, Daniel**
Virginie
- GILBERT, Maryvonne (Deffes)**
1930 - 2002
- GLASER, Antoine**
Outremont
- HÉBERT, Roland**
Chicoutimi
- JOLY, Soeur Germaine**
Montréal
- LAVOIE (Cartier), Hélène**
Verdun
- LEBLANC, soeur Jeanne, s.g.m.**
Montréal
- LEMIEUX, Georges**
L'Annonciation
- LEROUX (Méthot), Madeleine**
Lachine
- LORANGER, Wilfrid**
Lasalle
- MATHIEU, Annette**
Montréal
- MERIZZI, Carmen**
Montréal
- Parent, Claude**
Montréal
- PATRY-GUITOR, Agathe**
Vaudreuil-sur-le-Lac
- ROY, Ghislaine**
Montréal
- SIROIS ANGRIGNON, Maryse**
Longueuil
- SURPRENANT (Lambert), Mariette**
Longueuil

DÉCÈS



ALLAIRE, Florent
1916 - 2002

À son domicile, le 9 août 2002, à l'âge de 86 ans, est décédé monsieur Florent Allaire époux de dame Gabrielle Poiré. Il demeurait à Ste-Foy et autrefois à Theford-Mines. Selon ses volontés, il a été enterré au

Parc Commémoratif La Souvenance
Le service religieux sera célébré le lundi 2 septembre 2002, à 14 h, en l'église St-Yves (2470, rue Triquet, Ste-Foy) et de là au Parc Commémoratif La Souvenance. La famille recevra les condoléances 1 h avant la cérémonie.

Il laisse dans le deuil, sa femme Gabrielle Poiré, son fils Gaëtan, ses filles et ses gendres : Louise (Luc Gosselin), Suzanne (Michel Richard), ses petits-enfants: Stéphane, Marie-Pier, Gabrielle, Raphaël, son frère, Elói Allaire (Hélène Dussault), ainsi que plusieurs neveux, nièces et ami(e)s. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des Maladies du Cœur du Québec (1248, chemin Ste-Foy, bur 101, Québec QC G1S 2M5).

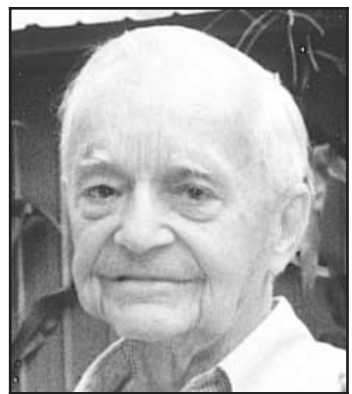
Pour renseignements : (418) 529-3371
Télécopieur : (418) 529-9506
Courriel : lc@lepinecloutter.com
Membre de la Corporation des Thanatologues du Québec.

BÉDARD, Françoise (née Labrecque)

Paisiblement à l'hôpital Notre-Dame-de-la-Merci, entourée de sa famille, le 15 août 2002, à l'âge de 86 ans, est décédée madame Françoise Bédard, épouse bien-aimée de feu monsieur Gérard Bédard. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Pierre (Joanne Bangs), Denis (Anita Poriets), Alain, Sylvie, Josée (Luc Tremblay) et Marie (Mario Settimo) ainsi que ses dix petits-enfants: Julie, Erik, David, Emma, Gianni, Philip, Félix, Gabriella, Bianca et Jeanne. La famille accueillera parents et amis au

salon funéraire Rideau
4275, des Sources, Dollard-des-Ormeaux
(514) 685-3344

le mardi 20 août de 9 h 30 à 10 h 30. Le service funéraire sera célébré en la chapelle du salon à 10 h 30. Des dons en sa mémoire peuvent être faits au département des soins palliatifs de l'hôpital Notre-Dame-de-la-Merci.



BÉLANGER, Marcel
1913 - 2002

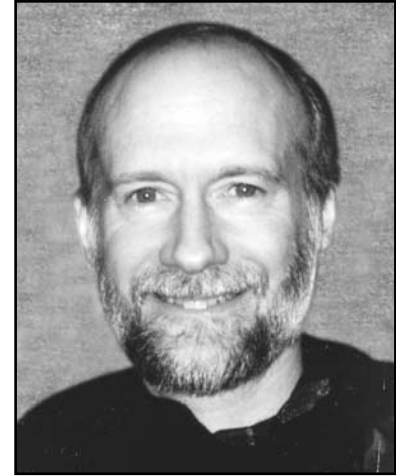
À Montréal, le 14 août 2002, à l'âge de 89 ans, est décédé M. Marcel Bélanger, époux de feu Elizabeth Langevin. Il laisse dans le deuil ses enfants, Claude, André et Lucie, ses petits-enfants, Sébastien, Marc-André, Alexandra et Jean-Philippe; ses soeurs, ainsi que de nombreux parents et amis. Les funérailles auront lieu en l'église de la Visitation, 1847, boul. Gouin Est, coin Papineau, le samedi 17 août à 10 h. La famille accueillera parents et amis à compter de 9 h. Au lieu de fleurs, des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.

Direction Alfred Dallaire inc.



aux œuvres du Cardinal Léger exprime vos condoléances et aide les plus pauvres du monde: ceux d'ailleurs et ceux d'ici.

Utilisez les cartes dans les maisons funéraires. Nous enverrons votre message de sympathie à la famille éplorée.
Pour information: (514) 495-2409



Barrie Drummond Birks

Après une lutte courageuse contre le cancer le 13 août 2002 dans sa 54e année, en présence de sa femme adorée, Ann et de sa fille chérie Kimberlie. Il laisse également dans le deuil son père Drummond, ses frères Jonathan et Thomas et ses soeurs Lynn et Cynthia. Avec un baccalauréat es arts de l'Université McGill et une maîtrise en administration des affaires de l'Université de Western Ontario, Barrie travailla pour Henry Birks & Sons Ltd. en 1973. Il devint président de Birks Jewelers USA à Minneapolis de 1982 à 1990, pour ensuite retourner à Montréal. Avec Investissements Tyingham Ltée, il continua sa carrière dans la finance tout en s'intéressant à la bijouterie en tant que président et chef de la direction de Shreve Crump & Low Company Ltd. à Boston, et de Schwarzschild Jewelers à Richmond, Virginie.

Un homme gentil, amoureux de la vie sous toutes ses formes, dur à la tâche et généreux, Barrie suivit les traces de son grand-père, ayant un sens de la dévotion envers la compagnie familiale et son monde. Comme il le disait souvent : ils ne travaillent pas pour vous, ils travaillent avec vous.

Barrie était un administrateur de Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc., ainsi que Gouverneur, Conseil des gouverneurs, l'Université McGill, Directeur, Relations avec les anciens étudiants de l'Université McGill, Membre, Conseil du fonds de McGill, Membre, l'Université McGill Comité du Conseil pour la faculté des arts, Directeur de l'Association Montréalaise pour les Aveugles et membre du conseil de La Fondation de la Famille Birks. Il participait aussi activement à l'école Miss Edgar's and Miss Cramp's depuis 1991.

La famille recevra vos condoléances au salon funéraire Kane & Fetterly, 5301 boul. Décarie (angle Isabella), le dimanche 18 août de 13 à 16 h. Les funérailles seront célébrées le lundi 19 août à 14 h, en l'église St. Andrew's & St. Paul's, 3415, Redpath (angle Sherbrooke Ouest). Veuillez compenser l'envoi de fleurs par des dons à Barrie Birks Memorial Fund, Université McGill (a/s de Susan Reid, 3605, de la Montagne, Montréal, QC, H3G 2M1) ou à Barrie Birks Bursary Fund (a/s de École Miss Edgar's and Miss Cramp's, 525, Mount Pleasant, Westmount, QC, H3Y 3H6). Vous pouvez envoyer vos condoléances à www.kanefetterly.qc.ca

1145378



BRISSET (née Nantel), Paule Mimi
À Châteauguay, le 15 août 2002, à l'âge de 83 ans, est décédée Paule Mimi Nantel, veuve de Jean Brisset. Elle laisse dans le deuil ses trois enfants Mireille, Nantel et Pierre Brisset; ses petits-enfants Julian, Diego (Sylvie Rodrigue), Alexis (Carmen Bernatz) Silva Brisset; Sébastien (Kléve Ducharme) et Pascal Brisset; un arrière-petit-fils Francisco Silva Arenal ainsi que parents et amis. La famille vous accueillera au salon

Alfred Dallaire inc.
1111, rue Laurier Ouest, Outremont
le vendredi 16 août de 18 à 22 h, le samedi 17 août de 14 à 17 h et de 19 à 22 h. Les funérailles auront lieu à 11 h en l'église St-Joachim, 1 boul. d'Youville, Châteauguay, le lundi 19 août; la famille recevra les condoléances à compter de 10 h 30. Au lieu de fleurs, des dons au CHSLD Trèfle d'Or Châteauguay (organisme de charité), 95, Haute-Rivière, Châteauguay, Qc, J6K 3P1, seraient appréciés.

BRISSETTE, Micheline

De Longueuil, le 16 août 2002, à l'âge de 85 ans, est décédée Micheline Brissette. Elle laisse dans le deuil ses soeurs Claire (Yves Bélanger) et Agathe, sa belle-soeur Carroll (feu Jean-Paul Brissette) ainsi que plusieurs neveux et nièces. La famille recevra les condoléances au

Complexe funéraire Jacques-Cartier Urgel Bourgie
1025, St-Laurent Ouest, Longueuil
www.urgelbourgje.com

Les funérailles auront lieu le mercredi 21 août à 15 h en la chapelle du complexe. Heures des visites: mercredi de 13 h à 15 h.

CARRIER (Smith), Jeannette

1907 - 2002
À Montréal, le 12 août 2002, à l'âge de 94 ans, est décédée Mme Jeannette Carrier (Smith), épouse de feu Philippe Carrier. Elle laisse dans le deuil ses enfants Renald, Lise (Adrien Trudeau), France (Maurice Roberge) et Alain (Jacqueline Marcotte), ses petits-enfants, arrière-petits-enfants, ses neveux et nièces. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. La famille accueillera parents et amis le lundi 19 août dès 10 h en l'église St-André Apôtre, rue Prieur Ouest. Les funérailles suivront à 11 h et de là au cimetière Sault-aux-Récollets. Des dons à l'organisme de votre choix seraient appréciés.

Direction funéraire Magnus Poirier inc.

CHOUINARD, Louis-Joseph (Tit) 1916 - 2002

À l'hôpital Lakeshore, le 15 août 2002, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Louis-Joseph Chouinard, ancien combattant et retraité du CN, époux de Mme Florence Pelletier. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, Guy (Johanne Morrisette) et Monique, son petit-fils Simon; ses deux soeurs, Monique (feu Lionel St-Pierre) et Irma (Ovide Fortin); beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces, parents et amis. Il sera exposé au salon

Alfred Dallaire inc.
1120, Jean-Talon Est, Montréal
le dimanche 18 août de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, le lundi 19 août dès 9 h 30. Les funérailles auront lieu en l'église Notre-Dame-du-Rosaire, 805 Villery, Montréal le lundi 19 août, à 11 h, et de là au cimetière Champ d'Honneur à Pointe-Claire.

CREVIER, Béatrice

1928 - 2002
Paisiblement, le 14 août 2002, est décédée Béatrice Crevier, épouse en premières noces de feu Jean Lachapelle Elle laisse dans le deuil ses enfants, Lucie (Pierre), Jean-Pierre (Carmen) et Francine (Pierre), ses petits-enfants, Geneviève, Sébastien, Alexandre, Catherine, Kevin, Julie et Jason, son arrière-petite-fille, Noémie, sa soeur Aline et plusieurs parents et amis.
"N'avez pas de peine, je suis heureuse où je suis" Béa
La famille recevra les condoléances au

Complexe funéraire Urgel Bourgie 745, Crémazie Est, Chicoutimi
www.urgelbourgje.com

Les funérailles auront lieu le lundi 19 août, à 10 heures, en l'église St-Thomas Apôtre, 8500 St-Laurent et de là au cimetière Le Repos St-François d'Assise. Des dons à la Fondation de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont seraient appréciés. Heures de visite: dimanche de 14 à 17 heures et de 19 à 22 heures et lundi dès 8 h 30.

DI MARCO (née Greco), Rose

À Rosemère, le 16 août 2002, est décédée dans l'annéée de son centenaire, Mme Rose Di Marco, mère bien-aimée de Caroline (feu Pierre Martel), Franki (Paulette Laviolette), Rita (Amedeo Di Monte), Lina (William Kerr). Elle laisse aussi dans le deuil plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants et arrière-arrière-petits-enfants. La famille se recueillera dans l'intimité. La famille désire remercier le Centre Hubert Maisonneuve de Rosemère pour les bons soins prodigués.

Direction Urgel Bourgie
www.urgelbourgje.com

DUTRISAC, Marcel

À l'hôpital Lakeshore de Pointe-Claire, le 15 août 2002, à l'âge de 71 ans, est décédé Marcel Dutrisac, époux de Marcelle Brooks. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses fils, Michel et Normand (France), ses petites-filles, Bramah-Leena et Nadia-Daya, ses frères et soeur, Maurice, Huguette et André, ses beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces et autres parents et amis. Exposé au salon

Alfred Dallaire inc.
1120, Jean-Talon Est
Montréal, Québec

le dimanche 18 août de 19 à 22 heures et lundi dès 9 heures. Les funérailles auront lieu le lundi 19 août, à 10 heures, en l'église St-Arsène suivies de l'inhumation au cimetière Repos St-François d'Assise. Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation des maladies du cœur du Québec seraient appréciés.

FOLEY, Gertrude (Gingras)

1909 - 2002
À Boisbriand, le 14 août 2002, à l'âge de 93 ans, est décédée Gertrude Gingras, épouse de feu Clément Foley. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Eileen (André Poirier), Doreen (Ed Young), Clément (Lise Panitit) et Clifford (Maureen Charbonneau) de nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants, son frère Albert ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, neveux et nièces, parents et amis. La famille recevra les condoléances le mercredi 21 août dès 19 h au

Complexe funéraire Régional Guay inc.
418 boul. Labelle
angle Autoroute 640, Rosemère
Une réunion de prières suivra au salon à 20 h. De dons à l'Association pulmonaire du Québec seraient appréciés.

GAUTHIER, Daniel

Accidentellement en Virginie, le 27 juillet 2002, à l'âge de 49 ans, est décédé Daniel Gauthier, fils de Roger Gauthier et de Raymond Tremblay. Outre ses parents, il laisse dans le deuil ses frères et soeurs, Lucie, Anne-Marie, Sylvain, Stéphane, ainsi que son amie Diane Verreault.

GILBERT, Maryvonne (Deffes)

1930 - 2002
À l'hôpital Notre-Dame de Montréal, le 15 août 2002, est décédée Maryvonne Deffes, épouse de feu Jean Gilbert. Elle laisse dans le deuil ses trois enfants: Martine, Thierry (Sylvie Geoffrin), Katherine (Patrice Boileau), cinq petits-enfants: Mélanie, Marianne, Gabriel, Alexandre et Camille, son frère Yves Deffes (Eliette), sa soeur Nicole Boudesseul, son beau-frère André Gilbert (Annick) ainsi que neveux et nièces. Les funérailles auront lieu le mardi 20 août à 11 h, en l'église St-Hippolyte, 1055 Tassé, Ville St-Laurent, et de là au cimetière Les Jardins Urgel Bourgie. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Un don à la Société canadienne du cancer seraient appréciés. La famille recevra les condoléances à l'église à compter de 10 h 30.

Direction Urgel Bourgie
www.urgelbourgje.com

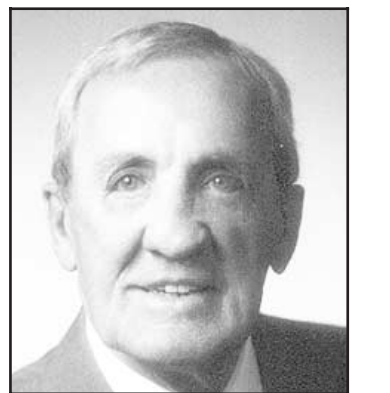
GLASER, Antoine

1925 - 2002
Après avoir lutté avec toute la force de son esprit contre la maladie de Parkinson, Antoine Glaser s'est éteint paisiblement le 10 août 2002, à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Il était né au Caire en Égypte, avait vécu dans plusieurs pays de la Méditerranée avant d'émigrer au Canada en 1970 et résidait à Outremont depuis plusieurs années. Son épouse Monique Mousseau et son fils Paul-André garderont le souvenir d'un homme très affectueux, qui ne cherchait qu'à leur donner de l'amour.

Il laisse dans le deuil sa famille de Paris, dont son frère Henri, et sa belle-famille de Toronto et de Montréal: Céline Mousseau et Robert Mercier, Luc Mousseau, Jean Mousseau et Louise Savard, Francine Mousseau et Delmas Lévesque. Il laisse aussi dans le deuil ses neveux et nièces et de nombreux amis.

La famille recevra les condoléances au cours d'une cérémonie d'adieu au **Salon Alfred Dallaire inc.**
1111, av. Laurier Ouest, Outremont
le samedi 17 août, de 16 h à 18 h

Des dons à la Société Parkinson du Québec, 1253, av. McGill College, bureau 402, Montréal, Qc, H3B 2Y5, seraient appréciés.



HÉBERT, Roland

Le 15 août 2002, à l'âge de 83 ans et 7 mois, est décédé subitement M. Roland Hébert, époux de feu dame Cécile Brunet demeurant au 873 rue Lemay, Chicoutimi. La famille accueillera les parents et ami(e)s le samedi 17 août 2002 de 19 h à 22 h, le dimanche 18 août de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, le lundi 19 août de 10 h à 14 h 45, à la

Résidence funéraire Emery Gravel
Mouvement Coopératif
520, boul. Saguenay Est, Chicoutimi
(face à la marina du Vieux-Port)

Les funérailles auront lieu le lundi 19 août 2002 à 15 h en l'église Notre-Dame-de-Grâce. L'inhumation aura lieu au cimetière St-François-Xavier. Le défunt laisse dans le deuil sa fille Danielle Hébert, sa belle-fille Carole Savard (feu Guy Hébert, Alain Berthiaume), ses petits-enfants: Simon Carrier (Murielle Dion), François Carrier, Patricia Hébert (Philippe Desgagnés), Marie-Lou Hébert (Charles Boudreau), il était le frère de feu Soeur Marie-Éléa Hébert, feu M. l'abbé Gérard-Chénier Hébert, feu Bernard (Julienne Patenaude), Roma (feu Marie-Jeanne Brisebois), Robert dit Bob (Yvette Crevier), Edmour (Thérèse Vernier), feu Louis-Georges (feu Madeleine Forté), Thérèse (Peter Neufeld) et Gabriel (Lise Giguère). Il était le beau-frère de feu Jeanne Brunet (feu Arthur Archambault), feu Aline (feu Aldéma Martin), Laurette (feu Emilien Lauzon), Berthe (feu Régis Gagné), Georges (Rita Patenaude), feu Carmen (feu Georges Gagné), Arthur (Ariette Cléroux), Florette (John Grant), Georgette (Joseph Legendre), Raymonde (feu Kenneth Chung) et Gérard (feu Monique Monette). Il laisse également plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Homme d'affaires bien connu, sportif émérite, M. Hébert a été toute sa vie grandement impliqué dans différents organismes du Saguenay-Lac St-Jean. Il a également travaillé à titre d'instructeur des Saguenéens Senior de Chicoutimi en 1949 et par la suite comme agent distributeur de la Brasserie O'Keefe de 1956 à 1982. Il a de plus mis sur pied la Clinique Roland-Hébert au profit de la Fondation des maladies du cœur du Québec. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Fondation des maladies du cœur du Québec sera présente au salon funéraire afin de les recueillir.

Bureau: (418) 543-6962
Pour vos messages de sympathie:
Télé.: (418) 543-9409
Courriel: emerygravel@videotron.ca
Direction funéraire: Maison Emery Gravel
Mouvement Coopératif
Membre de la Corporation des thanatologues du Québec

JOLY, Soeur Germaine, c.s.c.

en religion: S. Antoinette-de-Florence
À Montréal, le jeudi 15 août 2002, à l'âge de 97 ans, est décédée Soeur Germaine Joly, de la Congrégation de Sainte-Croix. Outre sa famille religieuse, elle laisse dans le deuil des neveux et nièces. Elle sera exposée au

Pavillon Saint-Joseph
900 boul. Côte-Vertu, Montréal

le dimanche 18 août de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Rencontre de prière: le dimanche 18 août à 19 h 30. Les funérailles auront lieu le lundi 19 août à 14 h en la chapelle du Pavillon Saint-Joseph. Ouverture du salon funéraire à 13 h. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

Direction: Magnus Poirier inc.

LAVOIE (Cartier), Hélène

1910 - 2002
À Verdun, le 15 août 2002, à l'âge de 92 ans, est décédée Mme Hélène Cartier, épouse de feu Lucien Lavoie. Elle laisse dans le deuil ses enfants, Guy (Odette Tremblay) et Gilles, sa soeur Gertrude ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, parents et amis. Exposé mercredi le 21 août de 9 h à 11 h à la résidence funéraire

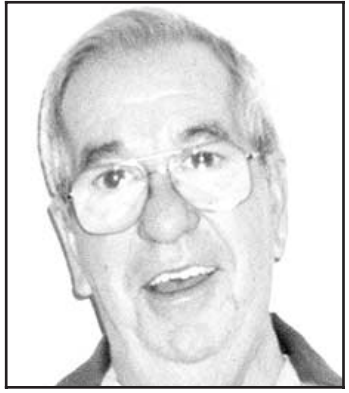
Laurent Thériault
5644, Bannantyne, Verdun
Suivi des funérailles à 11 h 30 en l'église Notre-Dame-de-la-Paix, 345 Strathmore, Verdun et de là au cimetière de Mercier.

LEBLANC, soeur Jeanne, s.g.m.

À Montréal, le 16 août 2002, à l'âge de 87 ans, est décédée soeur Jeanne Leblanc, native de haute Aboujagane, Nouveau Brunswick. Elle laisse dans le deuil ses consœurs et de nombreux neveux et nièces. La dépouille mortelle sera exposée à la

Maison mère des Soeurs Grises
1190, rue Guy, Montréal
le 18 août à 13 h 30. Les funérailles auront lieu au même endroit le 19 août à 10 heures. L'inhumation suivra au cimetière des religieuses sur l'île Saint-Bernard, Châteauguay. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons en faveur de la Fondation Marguerite-d'Youville inc. seraient appréciés. Direction:

Centre funéraire Côte-des-Neiges



LEMIEUX, Georges
1926 - 2002

Au Centre hospitalier Antoine Labelle de l'Annonciation, le 14 août 2002, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Georges Lemieux, époux de Thérèse Lampron. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, Francine, Benoit (Nicole), Luc (Suzanne) et Alain, ses petits-enfants; ses frères, soeurs, beaux-frères, belles-soeurs et amis(es). La famille recevra les condoléances au

Complexe funéraire Urgel Bourgie 4505, Notre Dame Ouest, Montréal
www.urgelbourgje.com

Les funérailles auront lieu le lundi 19 août, à 14 heures, en l'église St-Zotique et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites: dimanche de 14 à 17 heures et de 19 à 22 heures, lundi dès 10 heures.

LEROUX (Méthot), Madeleine

1924 - 2002
À Lachine, le jeudi 15 août 2002, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Madeleine Méthot, épouse de Marcel Leroux. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants Francine et Claude, ses petits-fils Sylvain et Patric Mayo et Cyan Leroux, sa soeur Simone ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces, parents et amis. Les funérailles auront lieu le lundi 19 août à 13 h 30 en la chapelle des Saints-Anges, 1475, St-Louis, Lachine. La famille recevra parents et amis dès 12 h 30 en la chapelle des Saints-Anges. En guise de sympathie, des dons à la Résidence Nazaire Piché seraient appréciés.

Direction funéraire J.J. Cardinal
(514) 639-1511

LORANGER, Wilfrid

À Lasalle, le 16 août 2002, à l'âge de 88 ans, est décédé Wilfrid Loranger, époux de Aurore Proulx. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants, ses soeurs, parents et amis.

Bon voyage à un mari et père exemplaire.
La famille recevra les condoléances au **Complexe funéraire Urgel Bourgie 7708, rue Centrale, Lasalle**
www.urgelbourgje.com

Les funérailles auront lieu le mardi 20 août 2002, à 10 h, en l'église Notre-Dame-du-Sacré-Coeur. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: lundi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h et mardi dès 9 h.

MATHIEU, Annette

1913 - 2002
À Montréal, le 1er août 2002, à l'âge de 88 ans, est décédée Mme Annette Mathieu, fille de feu Joseph Albert Mathieu et de feu Blanche Normand. Elle laisse dans le deuil sa soeur Juliette, plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. La famille recevra les condoléances au

Complexe funéraire Urgel Bourgie 2805, Allard, Montréal
www.urgelbourgje.com

Les funérailles auront lieu le lundi 19 août, à 11 h, en l'église St-Jean de Matha et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: samedi et dimanche de 14 à 17 h et de 19 à 22 h et lundi dès 8 h 30.

MERIZZI, Carmen

À Montréal, le 1er août, est décédée madame Carmen Merizzi. Elle était la fille de feu Paul-Hector Merizzi et de feu Lucienne Hébert. Elle laisse dans le deuil ses soeurs et frères et leurs conjoints, plusieurs nièces et neveux ainsi que de bonnes amies. Une cérémonie intime a été célébrée au cimetière Notre-Dame-des-Neiges.

PARENT, Claude

1928 - 2002
À Montréal, le 14 août 2002, à l'âge de 74 ans, est décédé Claude Parent, époux d'Yvette Côté. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, Michel, Nicole et Sylvain (Lynda); ses petits-enfants, Patrick, Marc-André, Louis-Philippe et Geneviève, ses frères et soeurs, Gaston, Mariette, Denise, Gisèle et Gilbert, ses beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces, parents et amis. La famille recevra les condoléances au

Complexe funéraire Urgel Bourgie St-François d'Assise
6700 Beaubien Est, Montréal
www.urgelbourgje.com

Les funérailles auront lieu le lundi 19 août, à 13 heures, en l'église St-Fabien, 6455 de Renty, Montréal. Heures de visites: de 14 à 17 heures et de 19 à 22 heures et lundi dès 10 h 30. Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.



PATRY-GUITOR, Agathe
1929 - 2002

Enseignante et directrice d'école à la retraite, à Vaudreuil-sur-le-Lac, le 2 juillet 2002, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Agathe Guitor. Elle laisse dans le deuil son époux Pierre Patry, ses enfants Johanne (Normand Leroux), Marc (Marie-Christine Cossette), Stéphane, Sylvain (Louise Talbot), Nathalie Beauvieu (Grégoire Leclerc), douze petits-enfants, ses frères et soeurs Jean (Denise Ethier), Robert, Jacques (Debra Ladage), Louise, Micheline (Gérard Mackin). Un service commémoratif aura lieu le samedi 24 août 2002, à 14 h, à la salle Paul-Émile Meloche du centre administratif de la Commission scolaire des Trois Lacs, 400 St-Charles, Vaudreuil-Dorion. Des dons à la Fondation des maladies du cœur et à la Fondation canadienne du rein seraient appréciés.

Direction funéraire F. Aubry & Fils inc.
Vaudreuil



Décès, prières, remerciements

900



ROY, Ghislaine
1923 - 2002

Ayant combattu avec courage et dignité, à la suite d'une longue maladie, est décédée paisiblement à Montréal, le mercredi 14 août 2002, madame Ghislaine Roy, à l'âge de 79 ans. Elle laisse dans le deuil ses frères Guy (Yvette Girouard), André (Jacqueline Beauchemin), sa belle-soeur Laurence Martin (feu Léon Roy) ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et amis. La famille recevra les condoléances le mardi 20 août de 13 à 14 h au

Centre funéraire Côte-des-Neiges
4525, chemin de la Côte-des-Neiges
Montréal, (514) 342-8000

Les funérailles auront lieu à 14 h en la chapelle du centre funéraire et de là au Cimetière Notre-Dame-des-Neiges, lieu de la sépulture. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société S.L.A. du Québec, tél.: (514) 725-2653.

10e ANNIVERSAIRE



HUGUETTE BÉLISLE SZABO



JOSEPH SZABO

Chère maman et cher papa, il y a maintenant 10 ans que vous nous avez quittés. Au cours de ces années, vous êtes toujours restés dans nos cœurs et nos pensées. Continuez de veiller sur nous et nous protéger. Nous vous aimons de tout notre cœur et nous ne vous oublierons jamais. En votre douce mémoire, une messe anniversaire sera célébrée le dimanche 25 août 2002 à 10 h 30, en l'église Sacré-Coeur, à Longueuil. Merci aux parents et ami(e)s qui s'uniront à la famille pour cette célébration. Vos enfants Jean et Richard



SIROIS ANGRIGNON, Maryse
1935 - 2002

À Longueuil, le 11 août 2002, est décédée Mme Maryse Angrignon (fille de Jean Patrick et d'Henriette Larivière), épouse d'Alfred Sirois. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Martine (Jean Mongeau), Jean (Suzanne Fournier) et Pascal (Emmanuelle Bergeron), ses petits-enfants: Adrienne, Evelyne et Mathilde Fournier-Sirois et François-Xavier Sirois, ses belles-soeurs: Dine, Madeleine (Philippe Delisle), Thérèse, Rita et Danielle, son beau-frère Gaëtan (Estelle Thibault), ainsi que plusieurs tantes, cousins, cousines, neveux, nièces, amis et amies. Passionnée pour les arts et la culture, elle a, entre autres, été pendant de nombreuses années directrice et rédactrice en chef de la revue Aria, qui était le seul périodique francophone consacré à l'art lyrique en Amérique du Nord. Plus que tout, elle a été une mère dévouée et une grand-mère extraordinaire. La famille accueillera parents et amis le vendredi 23 août 2002 de 16 h à 21 h au salon

Alfred Dallaire inc

2750, boul. Marie-Victorin Est, Longueuil
Les funérailles auront lieu en présence des cendres le samedi 24 août à 9 h en la cathédrale Saint-Antoine, rue Saint-Charles angle chemin Chamblay. Au lieu des fleurs, des dons à des organismes culturels seraient appréciés.

REMERCIEMENTS



GÉRARD TURCOTTE

Parents et amis,
Nous tenons, moi Violette Bibeau Turcotte et mes chers enfants, à vous remercier pour tout le soutien pénible que vous nous avez si généreusement apporté lors du décès de mon époux Gérard Turcotte survenu le 11 août 2002 à l'hôpital Thoracique de Montréal à l'âge de 72 ans. Simplement, merci.

PEPIN, André

Un grand remerciement à l'équipe du Centre d'accueil de Montraville de St-Bruno pour les bons soins prodigués à mon mari André Pepin. Merci pour votre remarquable dévouement. De la part de Nicole, Marc et Mylène Pepin.

REMERCIEMENTS

DONALD PINEAULT
1940 - 2002

En ces jours de deuil et de désolation nous avons rencontré des amis. Nous avons eu la révélation de l'amitié! Votre sincère sympathie nous a aidés à vivre ces heures pénibles qu'on ne peut exprimer que par le langage de l'acceptation. Profondément touchés de vos condoléances, nous vous remercions de votre témoignage de sympathie lors du décès de Donald Pineault.

Madame Laurette Pineault ainsi que les membres des familles Bérubé et Pineault, Boucherville, le 9 avril 2002.

PRIÈRES

PRIÈRE AU SAINT-ESPRIT

Saint-Esprit, toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue, sans dire la demande. M.B.

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. I.R.

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. Y.B.

Les « émirs du sang » se pointent sur la scène marocaine

Des bruits qui évoquent les violences intégristes de l'Algérie voisine

NICOLAS MARMITÉ
Associated Press

RABAT - Le récent démantèlement d'un réseau d'une trentaine d'islamistes, accusés de crimes d'inspiration religieuse, alimente depuis une semaine le débat politique et médiatique au Maroc, un pays jusque-là épargné par la violence intégriste.

Baptisés les « émirs du sang » par la presse marocaine, les suspects sont impliqués dans une série de crimes, dont au moins sept meurtres commis entre octobre 1998 et février 2002. Ils appartiennent, selon les autorités, à deux groupes, « Salafia al Jihadya » (le combat salafiste) et « Takfir wal Hijra » (excommunication et exode), dont les milices urbaines pratiquent la menace ou le meurtre contre les « mauvais musulmans » et le « retranchement » social, scolaire et administratif d'une société jugée « impie ». Ces deux organisations clandestines s'inspirent des travaux du fondamentaliste égyptien Moustapha Choukri.

C'est l'interpellation mouvementée, le 7 août, dans une banlieue populaire de Casablanca (100 km au sud de Rabat), d'un groupe de neuf islamistes, dont leur guide spirituel Mohamed Damir, 30 ans, qui a brutalement orienté les projecteurs sur les réseaux islamistes radicaux du royaume.

Présenté comme un adepte d'Oussama ben Laden, Mohamed Damir, grièvement blessé lors de son arrestation, était assisté d'un jeune « émir » de 24 ans, Youssef Fikri, dont les méthodes, à l'instar

des Groupes islamiques armés algériens (GIA), mêlent droit commun (racket, vol) et « djihad » (guerre sainte).

L'irruption des « émirs de sang » dans le débat public intervient en outre après le démantèlement en mai et juin d'une cellule active d'Al-Qaeda composée de trois Saoudiens et de sept complices marocains, qui, selon la justice marocaine, « projetait des attentats-suicides contre des navires américains et britanniques » opérant dans le détroit de Gibraltar mais « également des attentats au Maroc ».

Révélee dans un pays où la « tolérance religieuse » est érigée en dogme étatique et où le roi est constitutionnellement l'autorité religieuse suprême en sa qualité d'« Amir al Moumimine » (commandeur des croyants), l'apparition d'un fanatisme criminel a suscité la réaction de plusieurs partis et associations. L'Union socialiste des forces populaires (USFP du premier ministre Abderrahmane Youssef), le Parti du progrès et du socialisme (PPS ex-communiste) et le Comité de défense des droits humains (CCDH) ont condamné sans appel cette dérive criminelle.

Depuis le 7 août, la presse partisane et indépendante multiplie les commentaires alarmistes alors que se profilent, le 27 septembre, les premières élections législatives depuis l'accession au trône du roi Mohammed VI en juillet 1999. Avec la transparence des opérations de vote, le score des islamistes est l'une des grandes inconnues du scrutin.

Tandis que les islamistes « modérés » du Parti de la justice et du développement (PJD), qui comptent 14 députés dans l'actuel Parlement, et de la puissante association Al Adl Wal Ihsane (justice et bienfaisance) ne cessent de dé-

noncer « la francophonisation, la mixité, la dépravation et la laïcisation rampantes » du Maroc, de nombreux médias s'inquiètent au contraire des « concessions » faite par le gouvernement au courant islamiste.

Le ministre des Affaires islamiques Abdelkebir M'daghri Alaoui, qui a récemment publiquement affirmé qu'il serait « très heureux si les islamistes remportaient les élections », fait l'objet de vives critiques des partis de gauche, dont l'USFP, qui estime que ce ministre s'est fait « le porte-parole de l'obscurantisme ».

Dans l'entourage direct du roi, on tend à relativiser la portée de ces crimes en rappelant que « le Maroc n'est pas l'Algérie » même si, de l'aveu du ministre de l'Intérieur, Driss Jettou, le nombre « des guerriers de l'Islam » ne « dépasse pas un millier » et qu'environ « 50 % des mosquées » échappent au contrôle du ministère des Affaires islamiques.

« Dans certains quartiers de Casablanca, de Fès, les femmes sont obligées de se voiler sous peine d'agression verbale ou même physique et dans certaines administrations les hommes qui ne veulent pas participer à la prière collective sont mis en quarantaine », déplore mercredi *L'Économiste*, qui dénonce « un terrorisme social rampant ».

Criant de son côté au complot électoral, le quotidien islamiste *At-Tajdid* estime que « les mensonges médiatiques redoublent pour créer un climat hostile au mouvement islamiste modéré (...) Il y a en fait deux sortes « d'émirs de sang »: les malades mentaux et les comploteurs, colonnes des services secrets sionistes et du despotisme américain visant à faire exploser l'Islam. »

Plus d'un million d'immigrants du Moyen-Orient sont attendus aux États-Unis d'ici 2010

PATRICK ANIDJAR
Agence France-Presse

WASHINGTON — Plus d'un million d'immigrants du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord sont attendus d'ici 2010 aux États-Unis, affirme un rapport réalisé par un groupe de réflexion qui estime que les attentats du 11 septembre ne vont pas ralentir le flux migratoire en provenance de ces régions.

Un rapport du Center for Immigration Studies (CIS), un groupe de réflexion qui préconise plus de rigueur en matière d'immigration, examine les mouvements migratoires en provenance des pays dont les auteurs présumés des attentats sont natifs.

L'étude, dont la publication coïncide quasiment avec le premier anniversaire de la tragédie, s'étale sur les 30 dernières années, établit des projections jusqu'à la fin de la décennie en se concentrant sur les pays du Maghreb et du Golfe persique, en passant par la Turquie, Israël, la Syrie, la Jordanie, l'Irak, jusqu'au Pakistan, au Bangladesh et à l'Afghanistan.

En supposant que la politique américaine en matière d'immigration ne soit pas plus restrictive dans les prochaines années, le rapport conclut qu'en 2010, la commu-

nauté des immigrants du Moyen-Orient et d'Afrique du nord, qui comptait 1470 million de personnes en 2000, en dénombrera 2474 millions.

Le volume de cette population (192 000 personnes en 1970, 499 000 en 1980, 817 000 en 1990) a été multiplié par sept au cours des 30 dernières années, tandis que celui de l'ensemble des immigrants venus s'installer aux États-Unis au cours de la même période n'a fait que tripler.

Le CIS, qui fonde notamment ses recherches sur des données du Bureau fédéral du recensement, note que ces chiffres n'incluent pas les 570 000 enfants (moins de 18 ans) issus d'au moins un parent immigrant. Le nombre de ces enfants devrait atteindre 970 000 d'ici 2010.

Ni la vague d'arrestations dans les milieux arabes et musulmans américains, ni les manifestations isolées d'hostilité à l'égard de cette communauté, pas plus que les restrictions désormais imposées par le département de la Justice et les services de l'immigration, « ne devraient avoir d'incidence sur le flux des immigrants de la région au cours de la prochaine décennie », estime l'auteur du rapport, Steven Camarota.

Car, explique-t-il, « les libertés

politiques et les opportunités économiques qu'offrent les États-Unis demeurent très attirantes pour une part importante de la population mondiale, y compris celle du Moyen-Orient ».

Le rapport note par ailleurs que la plupart de ces immigrants sont aujourd'hui des musulmans, alors qu'au début des années 70, ils étaient essentiellement chrétiens.

Selon M. Camarota, 15 % des immigrants en provenance de ces régions étaient musulmans en 1970, contre 75 % en 2000.

En octobre 2001, note le rapport, le département d'État a reçu environ 1,5 million de demandes de la région pour participer à la loterie de distribution de carte de séjour (« green card »), en dépit d'une baisse globale de la participation à cette loterie à la suite des attentats.

« C'est une preuve claire que même après le 11 septembre, l'envie d'émigrer vers les États-Unis est encore vivif au Moyen-Orient », a estimé M. Camarota.

Pour Helal Omeira, responsable du Council on American-Islamic Relations (CAIR), un groupe représentatif de la communauté musulmane, ces données démontrent qu'elle « soutient et aime l'Amérique, contrairement à ce qui a été dit récemment », après les attentats.

Un mois avant le vote, peu de Cachemiris anticipent un scrutin juste

BRYAN PEARSON
Agence France-Presse

SRINAGAR, Inde — Un mois pile avant le début d'un scrutin régional controversé au Cachemire indien, le chef de la commission électorale martèle que le vote sera « libre et juste » mais de nombreux musulmans n'attendent que fraudes et mesures d'intimidation.

De nombreux électeurs interrogés à Kupwara, un des six districts ruraux où le corps électoral est appelé à voter le 16 septembre, ont dit leur certitude que le vote serait tout sauf « libre et juste ».

« L'histoire est marquée par le truquage (des élections) au Cachemire », dit Ghulam Nabi, un homme d'affaires de la petite ville de garnison de Kupwara. La localité, située à 100 km au nord de la capitale d'état du Cachemire indien, Srinagar, est à portée de tirs du Cachemire sous contrôle pakistanais.

« Pourquoi cela serait-il différent cette fois ? Ils n'autorisent pas (la

venue) des observateurs étrangers — qu'est-ce que le gouvernement indien a à cacher ? » demande M. Nabi.

Mohammad Abzel, chômeur, affirme que lors des dernières élections en 1996, les soldats indiens avaient rafflé et forcé les électeurs à se rendre dans les isolements.

« Les mesures d'intimidation ont déjà commencé », dit M. Abzel. Comme de nombreux autres habitants, il affirme que les soldats ont forcé tous les chauffeurs de Kupwara à attacher le drapeau indien sur leur véhicule pour le 55^e anniversaire de l'indépendance de l'Inde, le 15 août.

Ils assurent aussi que les soldats ont arrêté les gens dans les rues de Kupwara et demandé à voir leur carte d'identité.

« S'il ne s'agit pas des nouvelles cartes, spécialement éditées pour les élections, les soldats les déchirent et nous forcent à en demander de nouvelles », dit Abdul Rashid, également chômeur.

Les habitants de Kupwara, localité pittoresque de l'Himalaya, ont d'autres inquiétudes.

« Cette fois, ils vont utiliser les nouveaux systèmes de vote électronique », dit un vendeur. « Nous ne leur faisons pas confiance ».

Les habitants pensent que rien n'empêchera les responsables d'appuyer sur le bouton électronique pour faire voter des électeurs fantômes.

Il y a aussi la question de la sécurité.

Alors que les séparatistes ont annoncé qu'ils ne participeraient pas au scrutin et les militants islamistes qu'ils le perturberaient, beaucoup de personnes se sentent en danger dans les six zones où le vote se déroulera le 16 septembre, dit Mehbooba Mufti, vice-présidente du Parti populaire démocratique, petite formation musulmane pro-indienne qui n'a pas encore pris sa décision de participer ou non aux élections.

SP La vie avec la sclérose en plaques.

Deux fois plus de femmes que d'hommes sont aux prises avec la sclérose en plaques.

SP Société canadienne de la sclérose en plaques

1 800 268-7582 www.scleroseenplaques.ca

L'économie israélienne s'enfonce dans la crise

JEAN-LUC RENAUDIE
Agence France-Presse

JÉRUSALEM — La crise économique et sociale en Israël que le premier ministre Ariel Sharon ne parvient pas à juguler s'aggrave, ce qui pourrait précipiter la tenue d'élections anticipées au début de l'an prochain.

Israël connaît la pire récession de son histoire en raison de l'augmentation des dépenses militaires due à la poursuite de l'Intifada et à la déconfiture de la haute technologie. Ce secteur avait alimenté la croissance jusqu'à la chute, en l'an 2000, du NASDAQ, l'indice boursier américain temple de la « nouvelle économie », où une centaine de sociétés israéliennes sont cotées.

Pour la deuxième année consécutive le pays devrait subir une baisse du produit intérieur brut (PIB). Cet indicateur avait baissé de 0,6 % en 2001 et, au premier semestre, il a de nouveau reculé, de 2,9 %, par rapport à la même période de l'année précédente.

Ce brutal recul de l'activité a provoqué une montée en force du chômage qui a atteint un record en termes absolus avec 275 000 sans-emploi, soit 10,6 % de la population active.

Les experts des Finances estiment que ce taux dépassera les 11 % l'an prochain, mais certains experts évoquent une « catastrophe sociale » avec un taux sans précédent de 13 %.

L'inflation redresse également la tête. L'indice du coût de la vie a connu une hausse de 0,6 % en juillet, plus forte augmentation pour ce mois depuis cinq ans, et pourrait atteindre 7 % en rythme annuel.

Ce réveil de la hausse des prix a provoqué une grogne sociale avec une « grève d'avertissement » de trois heures organisée lundi par la centrale syndicale Histadrout qui menace de durcir le mouvement en septembre.

Les salariés sont en effet touchés de plein fouet par les « compressions de personnel » en série et la baisse de leur niveau de vie, en l'absence d'un accord sur une indexation au moins partielle de leurs revenus sur l'inflation.

Les investissements étrangers qui avaient afflué à la fin des années quatre-vingt-dix ont baissé de 52 % au premier semestre, en se limitant à 1,06 milliard de dollars, soit une chute de 80 % par rapport au record établi en l'an 2000.

La situation est telle qu'un économiste de la Banque d'Israël, Nizan Shinar, a estimé dans un rapport rendu public hier que « les incertitudes croissantes concernant la politique économique du gouvernement constituent la menace la plus grave pour la stabilité financière du pays ».

Pour tenter de redresser la barre et éviter qu'Israël voit son crédit remis en cause à l'étranger, ce qui entraînerait une hausse des taux d'intérêt pour les emprunts lancés

par l'État juif sur les marchés financiers internationaux, le gouvernement a joué la carte de l'austérité.

Le projet de budget adopté le 30 juillet comprend des coupes dans les dépenses sociales qui devraient se traduire par une diminution des allocations versées aux familles les plus défavorisées et aux chômeurs.

Mais pour être adopté, ce projet doit être voté en trois lectures au Parlement où M. Sharon ne dispose pas de majorité, les travaillistes et le puissant parti ultra-orthodoxe Shass (17 députés sur 120) ayant annoncé qu'ils voteraient contre.

M. Sharon a répliqué en évoquant par des fuites dans la presse la tenue d'élections anticipées en janvier 2003 au lieu de la fin octobre.

Le décompte Hyundai est commencé!

ELANTRA GL



PDSF 15 295 \$

LOUEZ

à partir de

179\$*

par mois / 48 mois

0\$

DÉPÔT DE SÉCURITÉ
TRANSPORT ET
PRÉPARATION INCLUS

FINANCEMENT
À L'ACHAT

0%

DISPONIBLE
JUSQU'À 48 MOIS

FINANCEMENT
À L'ACHAT

1,8%

DISPONIBLE
JUSQU'À 60 MOIS

SOLDE

ACCENT GS



PDSF 12 395 \$

LOUEZ

à partir de

155\$**

par mois/60 mois

0\$

COMPTANT
DÉPÔT DE SÉCURITÉ
TRANSPORT ET
PRÉPARATION
INCLUS

FINANCEMENT
À L'ACHAT

0%

DISPONIBLE
JUSQU'À 36 MOIS

SOLDE



GARANTIE 5 ANS

L'UNE DES MEILLEURES GARANTIES DE L'INDUSTRIE :
5 ANS / 100 000 km (éléments importants) ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES (3 ans / kilométrage illimité)
Incluant : livraison d'essence • changement de roue en cas de crevaison • déverrouillage • remorquage

Photos à titre indicatif seulement. *Paiements de location basés sur un contrat de 48 mois pour l'ELANTRA BERLINE GL 2002 à partir de 179 \$/mois. L'obligation totale du consommateur pour 48 mois est de 8 592 \$. Comptant de 1 995 \$, aucun dépôt de sécurité requis, transport et préparation inclus, taxes et immatriculation en sus. Financement au détail disponible à un taux de 0 % jusqu'à 48 mois ou de 1,8 % jusqu'à 60 mois. **Paiements de location basés sur un contrat de 60 mois pour l'ACCENT GS 2002 à partir de 155 \$/mois. L'obligation totale du consommateur pour 60 mois est de 9 300 \$. Aucun comptant, aucun dépôt de sécurité requis, transport et préparation inclus, taxes et immatriculation en sus. Financement au détail disponible à un taux de 0 % jusqu'à 36 mois. En sus, frais administratifs de 350 \$ reliés au contrat de location pour les modèles 2002. Kilométrage annuel de 20 000 km, 10 ¢ par kilomètre additionnel. Option d'achat au terme de la location. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Sujet à l'approbation du crédit. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. Véhicules en inventaire seulement. Offre d'une durée limitée avec livraison d'ici au 30 août 2002.



HYUNDAI

UN ESSAI VOUS CONVAINCRA

LES PARTENAIRES HYUNDAI